L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAUX: 37 RUE ST-JACQUES.
ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN......................$6.00
SIX MOIS..................$3.00
ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN......................$5.00
SIX MOIS..................$2.50
ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Huit piastres (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).
EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT .... $1.00 par année.
Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 800 pages chaque.
Tout abonnement est payable d'avance.

Biblio. Parlement

L'ETENDARD.

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES:

			Par ligne.
Première insertion			$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours			0 05
do	trois fois par semaine		0 07
do	deux fois	do	0 08
do	une fois	do	0 08
Un mois, tous les jours			1 00
Deux mois,	do		1 50
Trois mois,	do		2 00
Six mois,	do		3 00
Un an,	do		5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.
AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufacture ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 6 DECEMBRE 1884. — No. 255

LE CHIEN D'OR!

Légende Canadienne.

[Enrégistré conformément à l'Acte de 1875 sur la propriété littéraire et artistique.]

(No. 82)

(Suite)

Angélique, rusée qu'elle était, se doutait bien de la réponse. Fanchon bondit de joie. C'était une grande marque de confiance qu'elle recevait là.

—Oui, madame! répondit-elle vivement, je saurais bien quoi faire si je perdais mes bijoux... Mais les dames qui savent lire et écrire et qui ont, pour les aviser, les plus habiles gentilshommes, n'aimeraient pas à recourir aux moyens que les pauvres filles d'habitants emploient quand elles sont dans la peine et l'inquiétude.

—Et que feriez-vous Fanchon, si vous étiez dans la peine et l'inquiétude.

—Et bien! madame, si j'avais perdu mes bijoux... Elle appuya singulièrement sur ce mot; la rusée comprenait qu'Angélique n'avait rien perdu.

—Si j'avais perdu mes bijoux, dit-elle, j'irais trouver ma tante Josephte Dodier. C'est la plus habile femme de tout St. Valier. Si elle ne vous dit pas tout ce que vous voulez savoir, personne ne vous le dira.

—Comment! Josephte Dodier, la Corriveau, c'est votre tante?...

Angélique le savait, mais elle pensait en imposer plus aisément à la soubrette, en feignant de l'ignorer.

—Oui, répondit Fanchon, les gens grossiers l'appellent la Corriveau; mais elle est ma tante quand même. Elle est mariée avec mon oncle Louis Dodier. Elle appartient à une bonne famille, et sa mère était une dame qui venait de France, une dame qui connaissait intimement toutes les dames de la cour.

Elle est partie de France secrètement, mystérieusement, parait-il, mais je n'ai jamais su pourquoi. A saint Valier, les gens avaient coutume de branler la tête et de se signer quand ils parlaient d'elle. Ils font la même chose aujourd'hui quand ils parlent de ma tante Josephte, la Corriveau, comme ils l'appellent, et ils ont peur de son mauvais œil noir, comme ils disent. C'est une femme redoutable que ma tante Josephte, madame! mais elle peut vous dire le passé, le présent et l'avenir... Si elle poursuit le monde de ses injures et de son mépris, c'est parce qu'elle connait tout le mal qu'il fait. Le monde lui rend bien ses outrages, mais il a peur d'elle en attendant.

—Mais est-ce que ce n'est point mal, est-ce que ce n'est pas défendu par l'Eglise, de consulter une pareille créature, une sorcière? demanda Angélique.

—Oui, madame. Cependant, les jeunes filles la consultent quand même, dans leurs peines et si elles perdent quelqu'objet. Il y a aussi bien des hommes qui vont l'interroger pour savoir l'avenir et ce qu'ils doivent faire en certaines circonstances. Puisque les prêtres ne peuvent pas dire à une jeune fille si son amoureux lui est fidèle, je ne vois point pourquoi il serait défendu d'aller le demander à la Corriveau.

V.

—Je n'oserais pas consulter votre tante, Fanchon: les gens riraient de moi.

—Mais, il n'est pas nécessaire que le monde le sache, madame. Au reste, il parait que ma tante possède des secrets qui feraient pendre ou brûler la moitié des femmes de Paris, s'ils étaient divulgués. Elle les tient de sa mère et les garde fidèlement. Son plus proche voisin n'en a jamais entendu souffler mot. Elle n'aime point les bavards, n'a pas d'amis et n'en a nul besoin. Si vous voulez la consulter, ne craignez rien, elle est la discrétion même.

—J'ai entendu dire qu'elle est, en effet, bien habile et bien redoutable, votre tante; mais je ne saurais me rendre à St. Valier pour la voir; je ne puis sortir sans attirer l'attention, comme le fait une simple fille d'habitant.

—Savez-vous bien, madame, répliqua Fanchon qui se rappelait probablement quelque incident personnel, savez-vous bien qu'une fille d'habitant n'est pas plus capable d'échapper à l'attention qu'une grande dame?

Si elle va à l'église et regarde de côté seulement: Tiens! elle est venue à l'église pour voir les garçons! Si elle se tient éloignée des jeunes gens: Elle a peur! Si elle rend visite à un voisin: Elle veut le rencontrer! Si elle reste à la maison: Elle attend son voisin!... Mais les filles de la campagne se moquent bien de cela, madame! Si c'est vrai qu'elles tendent leurs filets, elles prennent du poisson, parfois! Ainsi, nous ne nous occupons nullement de ce que les autres disent, et nous en disons plus que tout le monde.

Mais, madame, continua la babillarde servante, je comprends qu'il ne convient guère que vous alliez voir ma tante Josephte. Je l'amènerai ici. Elle sera enchantée de venir à la ville et d'être utile à une aussi grande dame.

—Oh! non, Fanchon; non! Ce n'est pas bien, cela; c'est mal!... Pourtant, il faut que je retrouve mes joyaux... C'est bon! allez la chercher; ramenez-la avec vous. Mais, attention; Fanchon! Si vous dites un mot de cela à qui ou à quoi que ce soit: aux hommes, aux animaux ou aux arbres que vous verrez sur votre chemin, je vous coupe la langue.

VI.

Fanchon eut peur du regard terrible de sa maîtresse.

—J'y vais, madame, dit-elle d'une voix tremblante, et ne parlerai pas plus qu'un poisson. Vais-je partir immédiatement?

—Tout de suite si vous le voulez. Il est bientôt jour et il vous faut aller loin. Je vais dire au vieux Cujon, le sommelier, de louer un canot sauvage. Je ne veux pas vous faire conduire par des canadiens, car ils ne feraient pas la moitié du chemin avant de vous arracher votre secret. Vous descendrez en canot et vous remonterez par terre avec votre tante. Comprenez-vous bien? Amenez-la ici cette nuit, et pas avant minuit. Je laisserai la porte entr'ouverte, afin que vous ne fassiez point de bruit. Vous la conduirez immédiatement à ma chambre. Soyez prudente! allez vite! et pas un mot à qui que ce soit!

—Soyez tranquille, madame; nous ne ferons pas assez de bruit pour effrayer une souris, seulement! affirma Fanchon toute radieuse et fière de l'entente secrète qui existait maintenant entre elle et sa maîtresse.

—Encore une fois, Fanchon, gare à votre langue! Si vous me trahissez, aussi sûrement que vous êtes en vie, je vous la couperai!

—Oui, madame!......

Sa pauvre langue, paralysée par la crainte, lui resta entre les dents et elle la mordit cruellement, comme pour l'avertir de son devoir.

—Vous pouvez partir, dit Angélique. Voici de l'argent. Vous donnerez cette pièce d'or à la Corriveau, pour lui prouver que j'ai besoin d'elle. Les canotiers chargeront probablement le double pour la traverser.

—Non, madame; généralement ils ne lui chargent rien du tout, répliqua Fanchon. Ce n'est pas l'amour qui les rend si généreux, je pense bien; mais la crainte. Antoine Lachance, l'un des canotiers, dit, lui, qu'elle porte à la piété autant qu'un évêque, et qu'il se récite plus d'*Ave Maria* dans le canot où elle embarque, que dans tout Paris, le dimanche.

VII.

Je devrais, aussi moi, réciter mes *Ave Maria*, dit Angélique, quand Fanchon fut sortie; mais ma langue se dessèche et ma bouche est une fournaise d'où les mots de la prière ne sortent plus!... Cette fille, Fanchon, n'est pas une fille de confiance; mais je n'ai pas autre chose à faire dire à sa tante. Il faut que je sois prudente avec la Corriveau, aussi, et que je l'amène à me suggérer ce que je veux faire... Madame de Beaumanoir, votre destinée n'est pas, comme vous le croyez, entre les mains de l'Intendant! Il eut mieux valu pour vous obéir à des lettres de cachet que tomber entre les mains de la Corriveau!..

Le soleil parut. Il inonda de ses douces clartés la fenêtre près de laquelle Angélique venait de s'approcher. Angélique se retourna, comme pour ne pas voir la lumière du ciel. Elle aperçut son image qui se dessinait vive et nette dans la grande glace Vénitienne. Elle se trouva pâle, l'air dur, l'œil plein d'un feu sombre. Elle se prit à trembler, se détourna encore, pour ne plus se voir, et s'avança lentement, péniblement vers son lit. Il lui semblait qu'elle avait vieilli, que la rage grondait dans son âme, et qu'elle s'était déshonorée pour l'amour de cet Intendant infidèle, qui l'oubliait, et lui reprochait maintenant de s'être avilie comme nulle femme au monde.

—C'est sa faute! c'est sa faute! s'écria-t-elle en se tordant les mains... Si elle meurt, c'est sa faute à lui et non la mienne! Je l'ai supplié de l'éloigner, et il n'a pas voulu! C'est sa faute! C'est sa faute!

Elle tomba dans un sommeil fiévreux, pénible, fatigant, plein de songes affreux, qui dura jusqu'au milieu du jour.

CHAPITRE XXXV.

LA CORRIVEAU.

I.

Les dernières années du règne de Louis Quatorze, règne si long, si plein de gloire et d'infortunes! furent déshonorées par la corruption des mœurs et marquées du signe fatal de la décadence. Des crimes de toutes sortes se commettaient chaque jour, mais l'empoisonnement surtout jetait la terreur dans la population. C'est qu'il avait atteint le raffinement d'un art cultivé avec amour, et que la science lui prêtait ses lumières.

Antonio Exili, un Italien, avait, comme beaucoup d'autres alchimistes de cette époque, passé plusieurs années à chercher la pierre philosophale et l'élixir de la vie. Mais à force d'essayer à changer en or les métaux communs, il tomba dans la misère. La nature de son travail le conduisit toutefois à étudier sérieusement les poisons et leurs antidotes. Il fréquenta les grandes universités et les écoles célèbres du continent, puis vint terminer ses études sous un fameux chimiste Allemand nommé Glaser.

Mais ce fut une femme, Béatrice Spara, de Sicile, qui lui révéla le terrible secret de *l'aqua tofana* et de la *poudre de succession*. Il fut lié avec cette femme, une de ces incompréhensibles créatures dont l'amour des plaisirs ou du pouvoir n'est égalé que par la cruauté avec laquelle elles se débarrassent de tout ce qui les gêne. Béatrice Spara avait reçu, comme un héritage lointain et maudit, des antiques sorcières de la race impériale, la manière de préparer ces subtils poisons.

L'empoisonnement était étudié comme un suprême moyen de la politique, dans les fastueux palais des Borgia, des Orsini, des Scaliger, des Borroméo. Et non seulement dans les palais, mais dans les faubourgs des villes; dans les tours sombres, dans les solitudes des Apennins on pouvait trouver de ces enfants perdus de la science qui savaient composer des poisons subtils, terribles, mortels dont les traces étaient invisibles, et qui donnaient à la mort de la victime l'apparence d'une mort tout à fait naturelle.

II.

Pour échapper à la vengeance de Béatrice Spara, qu'il avait trompée, Exili quitta Naples et vint à Paris. Il trouva, dans cette grande ville, plus d'une occasion d'exercer son art infernal et de montrer avec quelle habileté il préparait les poisons.

Malgré toutes ses précautions, il fut enfin soupçonné, et la police eut les yeux sur lui. Il fut arrêté, puis envoyé à la Bastille. Là, le hasard lui donna pour compagnon de cellule, Gaudin de Ste Croix, un jeune noble, l'ami de la marquise de Brinvilliers. De Ste Croix apprit de lui le secret de la poudre de succession.

Ils furent tous deux libérés faute de preuves. De Ste Croix organisa un laboratoire dans sa maison et se mit à l'œuvre. Il révéla son secret à la marquise de Brinvilliers qui se proposa d'en faire son profit. Elle voulait devenir la femme de ce jeune noble, car elle l'aimait à la folie. Alors elle ne vit rien de mieux à faire que d'empoisonner son mari. Après son mari, ce fut le tour de son père; après son père, son frère. Et puis, prise de vertige, aveuglée, folle du besoin de tuer, elle versa de tout côté le fatal poison, sema partout la mort, et jeta l'épouvante dans tout le royaume.

(A continuer)

REPRODUCTIONS.

ORAISON FUNEBRE.

DE

S. G. Mgr Hector-Albert Chaulet-d'Outremont.

ÉVEQUE DU MANS

Prononcée dans l'église Cathédrale du Mans le 29 Octobre 1884 par Monseigneur Gaspard Mermillod évêque de Lausanne et Genève.

(Suite)

Il fut l'ami généreux et fidèle de son illustre Frère, l'Evêque d'Angers, ce pontife aux puissantes initiatives, tout à la fois éloquent orateur de la chaire chrétienne, défenseur indomptable des droits de l'Eglise et de l'honneur de la France. Néhémie des temps nouveaux, d'une main il tient l'épée de la parole et de l'autre il travaille au relèvement des murailles de la cité de Dieu. Vous applaudirez cet accent de mon admiration reconnaissante, qui s'échappe de mes lèvres et de mon cœur, vers l'intrépide athlète; souvent, il m'abrita aux heures de l'exil; croyez qu'au-delà de vos frontières, nous ne savons qu'admirer le plus, de sa grande parole ou de ses grandes œuvres.

L'amour de l'Eglise inspirait à votre Evêque des prédilections pour les tabernacles des justes, pour les maisons religieuses; sous des bannières diverses, elles multiplient les prodiges d'austérité, de savoir et de vertu, et font fleurir quelques-unes de ces anciennes institutions monastiques, jadis la couronne et le paratonnerre de vos cités. L'hospitalité française impose à mes lèvres une prudente discrétion; mais il est impossible d'oublier un acte de la magnanimité épiscopale qui rappelle saint Basile de Césarée en face des agents de Volens. "En toute autre affaire, ô magistrats, on nous trouve accommodants et de facile composition. Mais quand c'est la cause de Dieu qui est en jeu et son drapeau qui est engagé, nous nous levons alors, et, comptant pour rien tout le reste, nous ne voyons plus que Dieu, sa cause et son drapeau." (3) C'était l'heure où la pauvreté volontaire, l'immolation et le sacrifice devenaient un crime, c'était l'heure où le détachement austère, au milieu de votre luxe effréné et en face du socialisme croissant, était regardé comme un péril, (4) où les disciples studieux de saint Benoit, où les fils vaillants de saint Ignace et quelques fils de saint François d'Assise, ces vivantes images du crucifié, ces consolateurs populaires, devaient s'éloigner de leurs cellules aimées; votre Evêque, à l'aube blanchissante était là debout, protégeant les victimes et emportant dans ses mains la liberté de la croix! Vous étiez près de lui, foule frémissante, jetant des fleurs, semant des couronnes, et montrant à la France émue, cette antique alliance du peuple et de l'Eglise, au pied du Pauvre de Nazareth et du crucifié du Calvaire.

Il me reste encore à pénétrer dans le sanctuaire de l'Eglise, à contempler votre Evêque, voué sans cesse à un apostolat moins visible, mais plus fructueux; à étudier cette action forte et suave, dans le ministère des âmes; c'est là qu'il a épuisé ses forces et abrégé sa vie à éclairer des esprits qui doutent, ramener à la grâce divine des consciences coupables, perfectionner les âmes et les faire monter dans les ascensions de l'Esprit-Saint; ce fut la noble et apostolique passion de votre pieux Evêque. Les âmes, qui donc en a souci? Ah! la sainte Eglise consent à tous les dépouillements, elle subit toutes les épreuves, mais sur les chemins de la souffrance elle ne les abandonne pas! elle s'écrie toujours: "*Da mihi animas, cætera tolle tibi:* Donnez moi des âmes, emportez tout le reste..." Cette flamme ne s'éteindra pas même sous l'accablement de la maladie; ni les conseils de la famille ni ceux de l'amitié n'ont pu l'arracher à ce laborieux et consolant ministère de la direction. Le monde sourit à ce nom de *Directeur* que trop souvent l'ignorance, la malice outragent: parfois l'engouement puéril et d'intempérantes curiosités ont pu abaisser sa divine mission! mais y a-t il rien ici-bas de plus sublime et de plus délicat que de guérir les âmes flétries et apaiser les consciences agitées, les transfigurer dans la paix et la sainteté? Il avait de merveilleuses aptitudes pour la direction des consciences; une intuition rapide lui en révélait les impressions, les faiblesses et les élans; avec un tact délicat et, j'ose le dire, avec un diagnostic habile, il les élevait au-dessus d'elles-mêmes.

Que de fois nos natures très imparfaites furent guidées par sa douce fermeté, sur les cimes de la profession religieuse. Tous accouraient à son confessional; le cortège des pauvres et des riches se pressait autour de lui comme jadis auprès de saint François de Sales; tous étaient accueillis avec la même exquise paternité, tous se retiraient convertis, consolés ou fortifiés. Il éprouvait une compassion pour les femmes chargées des dons périlleux de la fortune, exposées aux insignifiances de la vie frivole, à la fascination des idées fausses, et qui trop souvent deviennent les séduisantes auxiliaires des passions et de l'erreur.

Comme saint Jérôme dirigeant sainte Marcelle (1) et l'amenant à être un des meilleurs appuis de la vérité contre l'Origénisme, comme saint Laurent Justinien, (2) cette gloire des pontifes, se dévouait à former les grandes dames de Venise à la perfection chrétienne, votre prélat, au zèle infatigable et prudent, se dépensait à donner, à l'élite de votre société, ce caractère d'une vie chrétienne, ce sens surnaturel, cette fermeté de principes, ces efforts de perfections qui seront toujours pour les familles la meilleure richesse!

Ah! ne laissez pas disparaître cette création catholique de la femme chrétienne et française! Non, jamais le pays qui a vu briller au firmament de son histoire sainte Clotilde, sainte Geneviève, Jeanne d'Arc, sainte Jeanne de Chantal, ne permettra les décadences de cette fortune nationale, sous le masque trompeur d'une éducation sans foi et d'une science sans Dieu!...

Votre Evêque possédait à un haut degré l'art de conduire les âmes sans les opprimer ni les abandonner à leurs fluctuations naturelles, pratiquant à leur égard ce qu'il conseillait souvent: "Mettez toujours dans vos paroles la juste "mesure, mélange de vérité, de charité et de prudence."

Cette direction ne l'absorbait pas; il laissait souvent les brebis fidèles pour chercher les brebis égarées, heureux de les ramener et de les panser au bercail. L'asile du Bon Pasteur le voyait souvent; bon pasteur lui-même, il relevait les pauvres repenties que les admirables filles du vénérable Eudes tranforment par leurs maternelles sollicitudes.

Le gouvernement des âmes ne pouvait le laisser étranger à ses maisons d'éducation, à son collège aimé de Sainte-Croix, cette pépinière d'hommes dont l'épreuve n'a pas tari la fertilité. Ainsi, il avait le droit de redire, comme saint Basile, à la jeunesse de son diocèse: "Après vos "parents, vous n'avez personne qui "vous aime plus que moi; et mon "affection pour vous n'est pas moin-"dre que celle de vos pères." (1)

Où mieux, que dans cette institution du Sacré-Cœur, révélait-il cette prédilection de son épiscopat. Son intrépide initiative avait, à travers mille obstacles, rétabli dans votre cité, cette œuvre providentielle qui depuis trois quarts de siècle prépare à la sainte Eglise, à la famille et à la société ces phalanges de femmes fortes, soutien de l'apostolat, secours de l'indigence et ouvrières des tabernacles. Là, ses allocutions, tour à tour élevées pour les épouses du Christ, et charmantes de simplicité pour son jeune auditoire, ont tracé de profonds sillons dans les consciences.

Sa paternelle et active vigilance s'étendait à toutes les communautés; son action y était discrète, dévouée, respectueuse des droits, de l'esprit spécial et des traditions de chaque ordre.

(A suivre).

(3) Cæteris quidem in rebus, o præfecte, mansueti et placidi sumus.. verum ubi Deus periclitatur et proponitur, tum demum alia omnia pro nihilo putantes. ipsum solum intuemur. GREG. NAZ in Basil.

(4) Trepidaverunt ubi non erat timor. Ps. 13, v.

(1) Damnationis hæreticorum hæc fuit principium. Hujus victoriæ Marcella causa fuit. (*Epist. ad Marcel.*)

(2) Matronis a sæculi vanitate revocandis, et moribus reformandis, maximopere studuit: dignus sane qui gloria ac decus præsulum vocaretur. (Bréviaire romain, légende de saint Laurent Justinien.)

(1) Statim post parentes ita vobis conjunctus sum ego non minori vos benevolentia prosequor quàm vestri patres. S. BASIL. ad adolescentes, de legendis libris gentilium, I.

CASTOR-FLUID!

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille

HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien, 144 rue St-Laurent.
10 oct-1a

A VENDRE
3,000,000 de pieds de Bois de Siage sec
De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut. Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au clos de
HURTEAU & FRERES,
92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
fév-1a

Magasin de MEUBLES et de LITERIE
DE LA CITE.
L'endroit où l'on peut se meubler à meilleur marché et avec les meilleurs meubles.
Ameublement de Chambre à Coucher en frêne, à partir de $18.00.
Ameublements de Salons couverts en crin ou autrement, à partir de $40.
JAMES STEEL
Tapissier et Ebéniste
Nos. 1906 & 1908 rue Notre-Dame
27 fev-1a

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,

TAPISSERIE
10,000 PIECES.
En vente, les patrons les plus nouveaux et les plus variés. Aussi, 40,000 lbs de Blanc de Plomb Anglais importé, Vitres, Mastic, à des prix défiant toute compétition.
Une visite est respectueusement sollicitée.
501 rue Ste-Catherine
Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.
31jan84-1a

A NOS LECTEURS

Nous recommandons les maisons et annonceurs suivants. Lisez leurs annonces. Quand vous irez y acheter, ou que vous leur écrirez, dites que vous avez vu leur annonce dans *L'Etendard*.

Sommaire des Annonces.

Marchandises Sèches et Nouveautés.
Dupuis Frères, 673 rue Ste Catherine
Dupuis, Dupuis & Cie, 605 Ste Catherine
Lesage & Lesage, 289 rue St Laurent
G A Lamontagne, 683 rue Ste Catherine
S Carsley, 1765 rue Notre-Dame
J B Labelle, (ancien magasin Pilon,) 647 et 649 rue Ste Catherine

Marchands-Tailleurs
I A Beauvais, 188 rue St Joseph
Standard Clothing Hall, 1877 rue Notre-Dame

Chapellerie et Manchonnerie
Chs Desjardins & Cie, 637 Ste Catherine

Tapis et Prelarts
Jas Baylis & Fils, 1833 rue Notre-Dame

Ornements d'Eglise
L E Desmarais & Cie, 1628 Notre-Dame

Tapisserie
J B Rolland & Fils, 14 rue St Vincent
F Martineau, 591 rue Ste Catherine

Epiceries
Mathieu & Frères, 87 rue St Jacques
J B Richer, 468 rue Lagauchetière

Meubles
Jas Steel, 1906 rue Notre-Dame

Machines à Coudre.
Brodeur & St Pierre, 1437 rue Notre-Dame
C Martel, 543 rue Ste Catherine

Chaussures
O Giroux, 458 rue Ontario
O Bernier, 1541 rue Notre-Dame
E Gélinas, 20 rue St Laurent

Bois de Construction
D Parizeau, Coin Craig et St Denis
Hurteau Frères, 92 rue Sanguinet

Médecines Patentées
L'Oblitérateur de Léon & Cie., effaçant les marques de la petite vérole. G W Shaw, agent, 219 Tremont street, Boston.
Amers Canadiens et Diphthérine par le Dr Lacerte, de Lévis.
Vin de Quinine de Campbell
Sirop pour les enfants, du Dr Coderre
Davis, Lawrence & Co, Montréal
Préparation pour les cheveux, du Dr H R Gray, 144 rue St Laurent
L O Thayer, 1381 rue Notre-Dame.
Chs Harris, Liniment pour chevaux 31 rue St Antoine
Remède contre l'ivrognerie, Specific Golden Co, 185 Race street, Cincinnati, Ohio
Pilules de Noix Longues, Dr McGale
Eau de Floride de Murray & Lanman
Pain Killer de Perry Davis
Lotus of the Nile
Poudres du Dr Goulard, guérissant l'épilepsie.
Poudres du Dr Kissner, guérissant la consomption, Ash & Robbins, 360 rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

Pianos
Lavigne & Lajoie, 1657 rue Notre Dame

Ferblantiers
Richard & Dion, 334 rue Amherst

Publications
La Revue Canadienne, Montréal
Encyclique Humanum Genus, à *L'Etendard*
Souvenir du Cinquantenaire de la St Jean-Baptiste 1884, à *L'Etendard*

Ferronnerie et Literie
L J A Surveyer, 1588 rue Notre-Dame
Frs Martineau, 501 rue Ste Catherine
Geo. Gale & Fils, Waterville, P. Q.

Fonderies de Cloches.
E Chanteloup, 587 à 593 rue Craig.
Henry McShane, Baltimore, Md. E-U

Avocats
Augé & Lafortune, 4 rue St-Vincent
G E Gratton, 6 rue St Jacques

Notaire
P G Morin, N P, 62 rue St-Jacques

Brevets d'inventions
Munn & Co, 261 Broadway, New-York

Assurance
Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre, Montréal

Spécialités
Appareil pour la Galvanoplastie; Lumière Electrique Américaine, Fred. Lowey, 96 Fulton street, New-York.
Espérance pour les Sourds, par J H Nicholson, 7 rue Murray, New-York
Nouveau Fer à Repasser de J. U. Foucher, 710 rue Ste Catherine

Loterie Nationale du Curé Labelle, 17 Place d'Armes.

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX

Le soussigné offre en vente une magnifique paire de chevaux bien pareils, d'une seule couleur, sous poil noir. Prix modéré.
THEOPHILE TRUDEL, Prosper, comté de Champlain.
26f 84-1mo

BREVETS

MM. MUNN & CIE., du journal *The Scientific American*, continuent à agir comme Solliciteurs pour Brevets d'invention, Caveats, Marques de Commerce, Droits d'auteur, pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Des pamphlets concernant les Brevets sont envoyés gratuitement sur demande. Trente-sept ans d'expérience dans ce genre d'affaires.
Les Brevets obtenus par l'intermédiaire de MM. Munn & Cie. sont insérés dans *The Scientific American*, le plus grand, le meilleur, et le plus répandu des journaux scientifiques. Hebdomadaire, $3.20 par année. Gravures splendides et rapports des plus intéressants. Copie-échantillon, envoyée franco, sur demande. Adresse, MUNN & CIE., bureau du *Scientific American*, 261 Broadway, New-York.

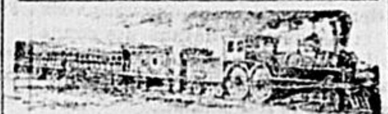

CHEMIN DE FER
CANADIEN DU PACIFIQUE

La Nouvelle Ligne
ENTRE
MONTREAL ET TORONTO,
PAR OTTAWA

Tableau des Heures pour l'Hiver à partir du 24 Novembre 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express du jour	Express de nuit.
Départ de Montréal	8.40 a.m	7.30 p.m
Arrivée à Ottawa	12.03 p.m	11.00 p.m
Arrivée à Toronto	9.55 p.m	8.30 a.m
Départ de Toronto	8.25 a.m	7.55 p.m
Départ d'Ottawa	6.07 p.m	5.17 a.m
Arrivée à Montréal	9.42 p.m	8.50 a.m

Elégants chars-palais sur les trains de jour et somptueux chars-dortoirs sur les trains de nuit.
Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.
Correspondance à Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.
Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars palais, les lits dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie à Montréal, pour la vente des billets.
266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill.)
au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.
GEO. W. HIBBARD, Ass. Agen. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, Vice-Président. ARCHER BAKER, Surint.-Général
8 mai 1884-1an

LA
REVUE CANADIENNE
Est la principale publication littéraire
—DU—
CANADA-FRANCAIS.
Elle se publie mensuellement par
Livraisons de 64 pages
Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.
LA REVUE CANADIENNE
Est maintenant dans sa dix-neuvième année d'existence.
Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.
LA COLLECTION complète de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.
La Série complète comprend DIX - NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne.
Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.
Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de
$2.50 par annee.
ADMINISTRATION AU
No. 37 Rue St Jacques,
MONTREAL

Annonces Américaines
American Advertisements

POSEZ
LES FONDEMENTS D'UNE MAISON.
PLACEZ VOS ECONOMIES ou elles vous rapporteront l'intérêt LE PLUS ÉLEVÉ.
The United States Building Co.
ACTIONS $5.00 L'UNE.
Les actions que nous offrons aux personnes qui veulent obtenir un dividende en plaçant *leur argent—Les bénéfices de cette institution* sont partagés entre les actionnaires, et le but de la compagnie est de construire des maisons pour ses actionnaires. Chaque actionnaire est appelé à avoir une maison et les actions peuvent être payées par mois si on le désire et chaque action représente une portion d'immeuble. Nous pouvons par conséquent payer un intérêt plus élevé que les banques d'épargne, votre argent est également aussi sûrement placé.
NOUS APPELONS SPECIALEMENT votre ATTENTION sur ces actions, comme un bon placement pour toute somme d'argent, grande ou petite et comme une magnifique occasion pour disposer de quelques dollars auxquels vous ajouterez quelques autres.
ENVOYEZ PRENDRE LE PROSPECTUS.
The United States BUILDING CO
CHARLES R. EARLEY, Président
RAYMOND L. DONNELL, Secrétaire
32 Liberty St., New-York
20 o-3m

Fonderie de Cloches
McSHANE

Manufacture ces célèbres Carillons, Cloches pour Eglises, Cloches d'Alarmes, Horloges publiques, etc. Liste des prix et circulaires envoyés gratis.
HENRY McSHANE & Co., Baltimore, Md., E.U.
8oct84 1a

Industrie payante apprise en peu de temps
GALVANOPLASTIE
Depuis longtemps un grand besoin se faisait sentir dans l'art Galvanoplastique, c'était un appareil à bon marché, de première classe, avec lequel il y avait de l'argent à faire. Avec cet appareil, toute personne peut plaquer en Or, en Argent, en Nickel, des Montres, Chaînes, Jones, Couteaux, Fourchettes, etc. Cet appareil consiste en un Bassin Cimenté, à l'épreuve de l'Acide, Trois Batteries qui peuvent déposer 1 oz de métal par jour: Broches de Suspension, Solution d'Or, une pinte de Solution d'Argent, un demi gallon de Solution de Nickel; aussi une boîte de Lustre, qui donnera aux objets plaqués le fini et le brillant d'un ouvrage le mieux fait. Rappelez-vous que ces solutions prendront sur aucun métal, du moment que les instructions du livre seront suivies. Prix, $3.50. Pour Cinquante Centins Extra j'enverrai Six Chaines et Six Bagues, qui étant plaquées peuvent être vendues pour plus du coût de l'instrument. Notre livre, "L'or et l'argent pour le Peuple," envoyé gratis. Si ça ne réussit pas, nous échangerons notre appareil pour plus de sa valeur. Rappelez-vous que le tout est garanti, sinon, je remettrai l'argent. Nous l'enverrons, balance payable sur délivraison, pour $1.50. Un autre appareil, dont bassin 12x10x6, seulement $5. Essayez-le. 300 par cent de profits. Livre envoyé gratis. Adresse:
FREDERICK LOWEY, 96 & 98 rue Fulton, New York City.
17n-8m

LUMIERE ELECTRIQUE AMERICAINE
Une lampe électrique complète avec batterie, broches, etc., avec les instructions pour la mettre en opération, sera envoyée, peste payée, pour soixante centins.
FRED. LOWEY.
96.—RUE FULTON, New-York,—96
15 n 84 8m

CONSOMPTION
RADICALEMENT GUÉRIE
Tous ceux qui sont attaqués de cette autre terrible maladie devraient faire usage des Poudres du Dr Kissner. Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes maladies de la Gorge et des Poumons. Nous sommes tellement convaincus de ces effets merveilleux que nous enverrons *Gratis*, à tout malade qui en fera la demande, une boîte de ces Poudres pour essai. Nous ne voulons de votre argent tant que vous ne serez pas satisfaits. Si vous tenez tant soit peu à la vie, empressez-vous d'essayer ces Poudres, parce que certainement elles vous guériront.
Une boîte est envoyée par la malle pour le prix de $3.00, ou 4 boîtes pour $10.00.
ASH & ROBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N.Y.
29 oct 84-1a

ATTAQUE D'APOPLEXIE, EPILEPSIE
HAUT MAL
Guéri par l'usage pendant un mois des Poudres du Dr. GOULARD. Pour convaincre les martyrs de ces terribles maladies, de l'efficacité de notre remède, nous enverrons gratis à ceux qui en feront la demande une boîte de ces poudres. Le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait fait une étude spéciale de ces maladies. Comme nous avons été témoins de mille et mille guérisons extraordinaires par l'usage de ces poudres, nous en GARANTISSONS une GUERISON PERMANENTE ou nous remettrons tout l'argent déboursé.
Tous les épileptiques devraient essayer ces poudres.
Prix d'une grosse boîte, $3.00 ou 4 pour $10.00. Envoyée par la malle par tous les Etats-Unis et le Canada, sur réception du paiement ou C. O. D. par l'Express.
ASH & ROBBINS.
360 rue Fulton, Brooklyn, N.Y.
30o 84-1a

PETITE VEROLE!
Ses marques peuvent être effacées
Maison LEON & Cie
51 Tottenham Court Road, } LONDRES,
202 rue High, Stratford, } Angleterre.
Parfumeurs de S. M. la Reine
Ont inventé et patenté cette préparation
L'OBLITERATEUR!
qui efface les marques de la petite vérole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur, ni inconvénient et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: $2.50.
Cheveux superflus
Le remède épilatoire de LEON & Cie
enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur,—les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par malle, Prix: $1.10.
GEO. W. SHAW, agent général
219 rue Tremont, Boston, Mass.
15 n 84-6m

L'ETENDARD

ÉDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

☞ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

☞ M. Elphège Archambault, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter les abonnements à L'Etendard et à la Revue Canadienne.

Avis de L'Administration.

Nos abonnés sont respectueusement priés de se rappeler que l'abonnement est payable strictement d'avance.

Une prompte remise nous rendra de plus le service d'éviter à l'Administration la préparation et l'envoi de comptes et de circulaires, choses qui prennent un temps considérable.

Nous avons retardé cet avis jusqu'au moment où nos amis de la campagne sont le plus en état de répondre à notre appel.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Chien d'or.
Oraison funèbre.

2EME PAGE.

Son système d'union et Sa province de Québec—Union catholique—Condoléances—Nécrologie.

3EME PAGE.

Bulletin—Affaires municipales—Télégraphie—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD

SAMEDI, 6 DEC. 1884

☞ Nos amis qui se sont abonnés à l'Etendard par l'entremise de M. le Lieut-Col. Prud'homme, notre agent à Beauharnois, sont priés de payer leur abonnement à M. Prud'homme lui-même ou à nos bureaux No 37 rue St Jacques, Montréal.

SON système d'union et SA province de Québec

L'EPISODE DANSEREAU.

I

Nous en sommes à apprécier les incommensurables audaces de *l'ami* Dansereau. Pourquoi voyager avec Jules Verne "*Vingt mille lieues sous les mers*," "*Au centre de la terre*," "*Le tour du monde en quatre-vingt jours*," ou même "*De la terre à la lune*"? C'est Mtre *Clément Arthur* qu'il va falloir lire désormais pour atteindre en plein les régions abracadabrantes.

Attention ! vous tous qui ne croyez pas en Senécal, pas même en Chapleau, vous pensez avoir quelqu'idée du *devoir accompli*, avoir pratiqué, ne serait-ce qu'une fois dans votre vie, *le désintéressement !* Illusion ! vous ne connaissez pas cela !

Le devoir, le désintéressement, ça ne doit s'appeler de ce nom que pratiqué à la Dansereau !

Vous riez ? Moi, je suis sérieux ! Ecoutez :

Je me décide à vous dire que s'il s'agit de savoir où sont ceux *qui gagnent leur vie à la sueur de leur front*, je n'ai pas honte, *pauvre publicain* que je suis, de me comparer au pharisien qui m'insulte du plus haut de son église ; *vous qui n'avez jamais travaillé que pour de l'argent ou des honneurs*, vous ne savez pas ce que le DÉSINTERESSEMENT a de bon et *quelle est la satisfaction du devoir rempli*.

Pardon, je vois la grosse suffisance du pédant vous gonfler la joue et me crier dans le spasme que je cherchais moins l'honneur que l'argent et *que je me contentais d'exploiter les gouvernements*. Cela n'empêche pas que je suis sorti du journalisme sans un sou vaillant après *seize années de veilles pénibles et des jours pleins de soucis :* et quand j'aurai enrégistré ce simple fait qui appartient au domaine public, je serai tout à fait dispensé d'aucun autre commentaire.

Vous, Publicain, M. Dansereau ! Le *Boss* que tout le monde sait, l'associé d'*Adelard* No. 1, le *cerebrum* de la clique, l'inspirateur du grrrand homme ! Vous, le châtelain de l'isle aux cerfs, l'Amphytrion de tous les plus fins dineurs du pays ! Vous sur le ventre de qui battent les plus retentissantes breloques des deux hémisphères ! vous qui avez de l'or sur tous vos boutons, des pièces d'argent dans tous vos goussets, dont la cravate flamboye comme un feu d'artifice et qui portez des diamants à toutes vos jointures ! Vous, publicain, [en habit à queue et en gants blancs ! !] un publicain dont le cocher légendaire et la livrée patricienne ont traversé toutes les crises commerciales, toutes les recrudescences de l'indignation publique, toutes les fluctuations si variées de la fortune senécaliste ! et dont l'équipage a mainte fois éclaboussé vos créanciers !

Allons donc ! Allons donc ! C'est trop d'humilité et vous êtes trop bon prince ! Il ne faut pas vous humilier tant que cela, à seule fin de vous mesurer avec le Directeur de L'Etendard ! Car lui, c'est un entêté, qui vit de très peu et fait chétive mine dans le seul but de payer tous ses créanciers vingt-un shellins dans le louis, avec intérêt de huit pour cent. Voilà qui est digne de tous les mépris, ainsi que la presse senécaliste et libérâtre le lui a bien prouvé.

Vous réclamez une place dans les rangs de ceux qui ont gagné leur vie à la sueur de leur front.

Vous avez raison. Vaut mieux la sueur que la rougeur au front !

Même pour ceux qui ne sont plus susceptibles de rougir, vaut mieux encore la sueur au front, que l'airain qui vous permet d'écrire tous les mensonges accumulés dans votre lettre, sans que le remords ne s'y peigne.

Mais là où vous avez tort, c'est lorsque, pour l'effet du style, vous soulignez les mots : "*qui gagnent leur vie à la sueur de leur front*", afin de faire croire que c'est une de nos phrases que vous retournez contre nous : Cela, vous savez comment ça s'appelle, et quel qualificatif l'usage de dénaturer toujours les dires des adversaires a valu à l'organe où vous écrivez.

C'est "*pendant seize ans*," dites-vous, que vous avez ainsi sué, fait du désintéressement et joui de la *satisfaction du devoir accompli*. La réception des nombreux pots de vin qui ont si souvent envahi votre cave compte-t-elle dans ce devoir accompli ?

Et incluez-vous, dans les seize ans, les années de votre vie de greffier conjoint de la Paix ?

Le bon public est intéressé à le savoir, car on disait de vous, dans les sphères administratives, que vous n'alliez guère à votre bureau et ne consacriez à la province qui vous payait *qu'une heure par mois* et que, encore, c'était pour retirer votre plantureux salaire.

Ce qui prouve, en passant, que ce n'est pas seulement pour le radical M. Buies que M. Chapleau créait ou ressuscitait des sinécures.

L'exploitation des gouvernements, dont vous parlez, elle est prouvée par documents officiels et elle milite si fortement contre vous que vous vous hâtez de courir au devant des coups et de dire, avant que l'on ne vous en parle, que vous êtes *sorti du journalisme sans le sou vaillant*.

Or, qui a jamais limité l'époque de vos exploitations à votre vie de journaliste ? Et que prouvez-vous par cette sortie sans le sou ? Rien absolument Car l'honnêteté ou la malhonnêteté d'un procédé ne découle pas nécessairement du chiffre d'épargnes mis en banque ou du succès pécuniaire des opérations. L'histoire ne dit pas que Cartouche et Mandrin aient accumulé des trésors.

II

Il parait que c'est un besoin de certaines natures, tombées dans la boue, de chercher à en éclabousser même ceux qui ont cherché à les en tirer. C'est du moins ce que l'on doit inférer de ce qui suit :

En 1875, vous étiez mon juge dans l'affaire des Tanneries et *vous me défendiez contre la majorité qui laissait échapper un doute*. Depuis, si vous avez obtenu des renseignements nouveaux sur ma conduite, vous avez négligé de les faire connaître ; mais vous n'avez pas oublié de vous souffleter en me dénonçant, après sept années d'un coupable silence.

Singulier doute ! qui s'appuie sur des aveux formels de l'accusé et se traduit par un verdict de coupable !

M. Trudel a, avec ses collègues, présenté le rapport établissant officiellement LA CULPABILITÉ de M. Dansereau. Le rapport constate que, pour se procurer $48,000 de Midelmiss, M. Dansereau a usé de manœuvres frauduleuses pour faire passer à ce dernier une propriété de l'Etat.

Depuis, M Trudel, qui était sorti de la politique provinciale, n'a eu rien à dire ou à faire jusqu'au moment où, devenu journaliste en 1883, lui est incombé de nouveau le devoir d'apprécier les actes politiques auquels M. Dansereau se trouvait mêlé d'une façon compromettante.

En 1874, on pouvait dire en faveur de ce dernier que c'était sa première faute et y trouver bien des atténuations. Ce n'était plus la même chose en 1882 et 1883, lorsqu'on constatait que non seulement le coupable avait récidivé, mais que ses opérations faisaient partie d'un système de spéculations véreuses contamment suivi depuis.

En outre, ce n'était pas se souffleter que de rappeler le rapport officiel de 1874 établissant sa culpabilité. Si à cette date, M. Trudel, après avoir réussi une première fois à faire changer toute la base d'un rapport infiniment plus sévère que celui mis devant la chambre, a encore cherché à en atténuer certaines parties, c'est parcequ'il ne connaissait pas encore les dispositions essentiellement *spéculatrices* de l'inculpé et qu'alors Mtre Dansereau ne s'était pas encore illustré par les manœuvres senécalistes qui, depuis, ont irrévocablement fixé, sur sa valeur morale, l'opinion de tous les honnêtes gens.

III

Il est vrai qu'en 1871, *les douze mille dollars que je vous payais ou m'engageais à payer pour vous aider à acquitter une dette onéreuse* sur votre propriété de la rue Sherbrooke me valaient alors pour vous *un certificat d'honnêteté*, et comme *je passais pour avoir de l'argent* vous me faisiez l'honneur de me mettre au même rang que la prunelle de vos yeux.

Tout le temps que dans l'affaire des Tanneries les présomptions furent contre moi, vous eûtes le courage de prendre ma part. En cela, je vous remercie. Depuis que tout le monde sait que ces fameuses cinquante mille piastres étaient bien un simple prêt, très indiscrètement, très gauchement fait, je l'avoue, si ça vous fait plaisir, mais dont le remboursement au milieu de violents préjugés qui tuaient mon crédit et mes entreprises légitimes m'écrasa, vous frappez sur moi comme un homme qui a envie de gagner le temps perdu. Hélas, je n'ai plus douze mille piastres sous la main pour vous payer un de ces sourires de grand vicaire qui font tressaillir la nation jusque dans ses entrailles !

Ne dirait-on pas vraiment, que M. Dansereau aurait alors fait à M. Trudel quelque faveur ?

Il n'a plus douze mille piastres ! Les a-t-il jamais eues ? Dans tous les cas, il ne les a jamais payées.

Quel art merveilleux que celui des chevaliers de la clique, consistant à narrer les choses les plus simples du monde, de façon à insinuer tout le contraire de la vérité !

Voici du reste l'interprétation que l'un des compères en calomnies de M. Dansereau, le Cyprien de *La Patrie*, donne de cette affirmation dans son numéro d'hier :

Ainsi, voilà qui est entendu ; *pour $12,000 M. le sénateur Trudel—qui était un des juges de M. Dansereau dans l'affaire des Tanneries—s'est vendu à ce dernier, et a défendu du bec et des ongles une transaction qu'il proclame aujourd'hui être tout simplement un vol odieux !*

Va sans dire que nous n'affirmons rien ; *nous ne faisons que tirer conclusions des parties au marché*

Or, qu'en est-il de ces $12,000 ?

Dans le cours de l'année 1873 ou peut-être au commencement de 1874, nous n'avons pas la date des titres sous les yeux, M. Trudel convint de vendre à M. Wilfrid Sicotte, aujourd'hui greffier de la paix, *la moitié* d'une propriété qu'il possédait rue Sherbrooke, soit trente et quelques mille pieds de terrain moyennant $12,250, payable $750, comptant au vendeur, et $11,500 au bout de neuf ans aux vendeurs de M. Trudel, soit la balance due sur *toute* la propriété. Après avoir réglé toutes les conditions de la vente, M. Sicotte déclara avoir acheté non pour lui seul, mais conjointement avec MM. Chapleau et Dansereau. Et ce fut à ces trois messieurs que fut passé le titre de la propriété ! Les acheteurs devaient bâtir, ce qu'ils n'ont jamais fait.

Voilà cette grande faveur conférée par M. Dansereau à M. Trudel !

Faveur non sollicitée, puisque ce fut M. Sicotte qui vint demander à acheter, à la valeur "courante" qu'avaient alors les propriétés.

Faveur plus que problématique ! vu que ces messieurs n'achetaient que parce que la propriété faisait leur affaire !

Faveur purement imaginaire ! vu que personne avant M. Dansereau ne s'est jamais inventionné de trouver qu'un acheteur faisait à son vendeur une grande faveur en *promettant* de payer le prix de l'immeuble acheté.

Nous disons *en promettant de payer*, car peu de temps après, MM. Sicotte et Dansereau revendirent leur part à M. Chapleau qui s'engagea seul à payer la balance du prix.

De ce moment-là, M. Trudel ne s'adressa plus qu'à M. Chapleau pour le paiement des intérêts, bien qu'il eût eu le droit de les demander aux deux autres débiteurs qu'il n'avait jamais déchargés.

M. Dansereau a-t-il jamais songé à lui savoir gré de ce procédé ?

IV

Ces réminiscences nous ramènent au temps où Mtre Senécal avait pris la province de Québec sous sa *protection*.

La théorie Dansereau, que celui qui pousse la munificence et la générosité jusqu'à *promettre* de payer une propriété qu'il achète est le bienfaiteur de celui qui vend, n'est peut-être pas aussi risquée qu'elle en a l'air.

On est dans un siècle où bien des gens trouvent le moyen d'arranger leurs petites affaires de façon à prendre le bien d'autrui sans même promettre de le payer. De sorte que, quand quelqu'un *promet*, il doit évidemment être rangé dans la catégorie des gens de bien, des bienfaiteurs de l'humanité !

En outre, voyez-vous quelles sont les conséquences pratiques qui découlent de ce nouveau principe de morale ?

M. Senécal a acheté de la province de Québec le chemin du Nord pour trois millions et quelques cent mille piastres. Disons quatre millions, pour l'argument ; millions qu'il *a promis* de payer, millions qui aideront à payer les créanciers de la province.

Donc, c'est un bienfaiteur de la province et s'il arrivait qu'il fût établi que le gérant d'un chemin de la province de Québec, eût avancé quelques bagatelles de cent mille dollars à l'acheteur du chemin, c'est-à-dire, au bienfaiteur de la province, pour lui faire de la menue monnaie, où serait le mal ?

Donc, dira un bon jour M. Senécal, aux habitants de la province de Québec :

"En 1882, les quatre millions de dollars que je vous payais ou m'engageais à payer pour vous aider à acquitter une dette onéreuse, portion de votre dette provinciale, me valaient alors pour vous un certificat d'honnêteté et comme je passais pour avoir de l'argent vous me faisiez l'honneur de me mettre au rang des honnêtes gens, etc.

"Et si vous n'approuvez pas tout ce que je fais, ajoutera Mtre Adélard, si vous ne me laissez pas vous rendre d'autres services au moyen d'autres portions du domaine public que je veux prendre, je vous le jeterai à la figure : vous êtes des ingrats !

Admettons que si M. Dansereau a l'injure facile il a la calomnie ingénieuse !

V

Mais ce ne sont encore là que piètres mensonges. M. Dansereau est beaucoup plus fort que cela. Jusqu'à présent, il insinue ou ment, en l'absence de preuves authentiques du contraire. Nous allons le voir maintenant mentir plus cyniquement encore, à l'encontre de documents assermentés :

Même en 1879, c'est-à-dire cinq ans après cela, je n'étais pas encore un monstre à vos yeux, quand M. de Montigny, votre associé, *venait me proposer de me faire gazetter sénateur à votre place, pourvu que je vous fisse nommer juge quelque part.* Je sais que l'accusation vous a déjà causé des pamoisons ; vous avez nié avec tous les emportements dus à votre rang. Mais, cela c'était pour la galerie. *Entre nous, pendant que nous sommes à nous parler entre quatre yeux, c'était bien vrai :* et ce qu'il y a de pire, c'est que j'étais en faveur de votre nomination ; la mienne, faute de qualification possible, n'étant pas dans l'ordre des choses faisables.

C'est sur le témoignage non assermenté de M. DeMontigny que M. Dansereau se base pour affirmer. C'est M. DeMontigny qui lui aurait demandé pour M. Trudel une place de juge. Eh bien ! M. DeMontigny, son autorité, assure que jamais M. Trudel n'a autorisé, ni directement, ni indirectement, une telle démarche ; bien plus, il affirme ne pas se rappeler avoir jamais parlé à M. Dansereau dans ce sens, et jure que M. Trudel s'est toujours déclaré opposé à une telle nomination.

M. DeMontigny, supposé qu'il eut dit quelque chose de semblable à M. Dansereau, doit être plus croyable sous serment que lorsqu'il converse ou plaisante.

Voici sa déclaration solennelle :

"Je soussigné, B A T De Montigny, Recorder de la cité de Montréal, déclare solennellement.

"Qu'à une époque où l'honorable Sénateur Trudel traversait de terribles épreuves, plusieurs de ses amis politiques répétaient qu'il ne tiendrait qu'à lui d'être fait juge s'il voulait seulement faire connaître qu'il accepterait.

"*Que malgré qu'il m'eut toujours témoigné une répugnance invincible* à accepter aucune position du gouvernement pour lui ou pour ses enfants, je pensais cependant qu'en justice pour ses créanciers il ne pourrait refuser l'offre qui lui serait faite d'avantages propres à les satisfaire.

"Que dans le but de lui être utile, j'ai pu exprimer à M. Dansereau ou à d'autres *un désir personnel* que M. Trudel fût nommé à quelque haute fonction, suggérant que M. Dansereau pourrait être nommé Sénateur à sa place.—*Mais je ne m'en rappelle nullement.*

J'affirme solennellement que M. Trudel ne m'a jamais autorisé ni explicitement, ni implicitement à faire aucune demande de la nature de celle dont parle M. Dansereau dans une lettre publiée dans *L'Evénement* du 14 courant, *auprès de qui* que ce soit. Et j'ai signé :

Déclaré solennellement devant moi à Montréal ce 17 Mai 1884. } B. A. T DeMontigny.

J. B. A. Dufresne, J. P.

Voici maintenant la dénégation solennelle de M. Trudel :

Je François Xavier Anselme Trudel avocat, l'un des membres du Sénat de la puissance du Canada, déclare solennellement ce qui suit :

Il est absolument faux que j'aie jamais soit directement, soit indirectement, exprimé ou fait exprimer à M. Dansereau aucun désir d'être nommé juge, ni que j'aie jamais autorisé M. DeMontigny à faire aucune démarche dans ce sens auprès de personne. Bien au contraire, j'ai toujours exprimé à M. DeMontigny ma ferme détermination de ne pas accepter une telle position même si elle m'était offerte. Et je fais cette déclaration solennelle la croyant sincèrement vraie et en vertu de l'acte du parlement fédéral intitulé acte pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires. Et j'ai signé.

Déclaré devant moi à Montréal, ce cinquième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. } F X A Trudel.

L. L. L. Desaulniers, J. P.

Et c'est en face de la dénégation solennelle de M. DeMontigny, laquelle a la valeur du serment, que M. Dansereau a la malhonnêteté de répéter sa calomnie contre M. Trudel et la cynique insolence de dire : "*Entre nous...... c'était bien vrai.*" Ce qui équivaut à dire : entre nous, M. De Montigny s'est parjuré !

Donc, un mensonge de plus, une calomnie de plus, constatés officiellement et mis *au crédit* de cet excellent M. Dansereau ! Nous avions bien raison de constater que ce piètre assassin de l'honneur, s'il avait la perversité nécessaire pour tuer, ne frappait qu'avec un poignard de fer blanc.

Il y a, comme cela, autant de calomnies que sa fameuse épître contient d'affirmations.

Nous allons les établir toutes.

VI

Autre preuve évidente de la rage de dénigrer tout gratuitement qui possède M. Dansereau : Il affirme toujours, sauf à constater ensuite qu'il ment, mais en courant quelque chance de tomber accidentellement sur la vérité !

Mais il n'est pas chanceux comme on va le voir :

Quand le filou menace de s'amincir, on est sûr de voir sauter quelque nouvelle mine. Votre numéro de ce matin en contient une des meilleures. J'y apprends avec ébahissement que votre entrée à *L'Etendard* a été pour vous un nouveau sacrifice—LA MORT DE VOTRE CLIENTÈLE ! *Donnez donc le chiffre de vos causes à la Cour Supérieure avant cet héroïque abandon de la toge !* Si j'avais le temps de référer aux plumitifs, je fournirais moi-même au public une belle occasion de s'apitoyer sur votre sort un peu moins que vous

Toujours de la *falsification !* C'est la *marque de fabrique !* M. Trudel n'a pas parlé de "*La mort de sa clientèle.*" Il a dit tout simplement :

S'il voulait se renseigner, le monsieur dont il s'agit, il saurait que M. Trudel *ne reçoit pas de "L'Etendard" un quart de ce que vaut le travail qu'il fait pour ce journal, et pas la moitié de ce qu'il perd professionnellement pour y donner ses soins.*

"Donnez donc le chiffre de vos "causes à la Cour Supérieure avant "cet héroïque abandon de la toge !" s'écrie M. Dansereau.

D'abord, *il n'y a pas eu abandon de la toge !*

Sa profession, c'est le pain de sa famille ! C'est son principal moyen de faire ce que certains gros bonnets bien bruyants ne font pas, savoir, payer ses créanciers !

M. Trudel continue à suivre, autant qu'il le peut, sa profession. Il n'y a que diminution des affaires dont il ne peut se charger lorsqu'il consacre les quatre-cinquièmes de son temps à L'Etendard.

Quant au chiffre de ses causes, pas besoin de perdre votre temps *si précieux* à feuilleter les *plumitifs*, M. Dansereau. Outre que vous ne vous y entendez pas, *c'est un travail tout fait.*

Si vous aviez eu quelque souci de la vérité et non le parti pris de dénigrer malicieusement, vous eussiez pu constater, au tableau préparé par M. J Cartier jr, clerc de la cour Supérieure, tableau affiché dans tous les bureaux publics, que le bureau de M. Trudel a eu, l'an dernier

A la cour Supérieure,....	134	causes
A la cour de Révision...	13	"
A la cour d'Appel........	1	"

Les causes de Circuit, de Police, du Recorder, les arbitrages etc, ne sont pas indiquées. Vous auriez su, en vous informant, qu'au moins douze causes spéciales très-importantes ont dû à cause du journal, être refusées par lui ou par son bureau. Vous eussiez pu apprendre aussi que, sur une nomenclature d'environ 125 bureaux d'avocats faisant un chiffre notable d'affaires à Montréal, environ 45 ne sont pas indiqués au tableau, vu que leur chiffre d'affaire dans les cours Supérieures n'est pas assez considérable et que des soixante et dix-sept bureaux qui y sont classifiés, celui de M. Trudel est *le douzième.*

Il était le *dixième* l'année d'avant, et la proportion des causes d'Appel, savoir ; celles dont M. Trudel s'occupait plus spécialement, était beaucoup plus considérable. Cela, naturellement, ne comprend pas le travail de jurisconsulte qui lui était principalement dévolu. Voyez, M. Dansereau à quels détails ennuyeux votre malice aveugle nous oblige de descendre, pour nous préserver des traits envenimés de vos odieuses calomnies.

Nous ne reculerons pas cependant devant ce pénible devoir, car il nous reste encore à repousser, par des chiffres et des documents, celles de vos distribes qui sont les plus délictueuses et les plus infâmes, partant, les plus dommageables.

A revoir donc, monsieur le calomniateur.

"Union Catholique"

LE TRIDUUM

Hier soir, dans la salle de l'*Union Catholique*, a été inauguré le *Triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. L'assistance était nombreuse ; néanmoins l'enceinte de la salle pourrait recevoir un auditoire encore plus pressé.

Le Révd Père Pichon, S.J., prédicateur du *Triduum*, a démontré, dans un style riche et avec une éloquence imagée et parfois saisissante, combien il est nécessaire et avantageux pour l'homme d'accepter avec une résignation obéissante les misères et les contrariétés que Dieu lui envoie et de se soumettre avec complaisance à l'exécution, en lui et autour de lui, du plan divin.

La terre est le séjour de l'épreuve. L'épreuve est le plus souvent un mystère pour l'homme qui n'en aperçoit pas les conséquences présentes et la portée dans l'avenir. L'éternité lui exposera au grand soleil de la vérité et de la justice divines les secrets, les motifs, les causes, la fin immédiate et la fin éloignée des maux et des contradictions qu'il endure ici bas. En attendant, une chose est certaine : c'est que l'épreuve est le creuset de la purification et le gage de l'amour de Dieu.

Remercions donc Dieu de tout ce qu'Il a fait pour nous dans le passé. Confions-nous à Lui dans le présent. Donnons-Lui *carte blanche* pour l'avenir.

Eut lieu ensuite le Salut du Très-Saint Sacrement.

Ce soir et demain soir, il y aura sermon prononcé par le R. P. Pichon, et Salut du Très-Saint Sacrement dans la même salle. Les exercices commencent à 7½ heures précises.

Mirandole.

Condoleances

On nous communique la lettre qui suit avec prière de reproduire :

Ottawa, 17 novembre 1884.

Révd O. Désorcey, ptre., ch. curé de Saint Ours.

Mon bien cher et vieil ami,

Permettez-moi de vous offrir mes sympathies à l'occasion de la mort de Mde de St-Ours.

Outre que vous étiez son pasteur, son confident et son guide spirituel, il y avait, entre votre cœur et le sien, la grande harmonie si suave de la charité.

Faut-il la plaindre ou la louer d'avoir laissé ce monde ?

Quand tant de feuilles vertes tombent de l'arbre, même pendant l'été, est-il surprenant que les fruits mûrs s'en détachent à l'automne ?

Morte à cet âge, chacun l'envie et tu la [plains !
Il est beau de mourir lorsque nos jours sont [pleins,
Quand nous laissons, trace bénie,
Un parfum de vertu qui demeure après [nous,
Quand, en baisant nos mains, les pauvres, [à genoux,
Environnent notre agonie.

Chs. Thiaault.

Ottawa, 17 novembre 1884.

NÉCROLOGIE

20 novembre 1884.

A St Stanislas, comté de Champlain, la mort choisissait comme une de ses victimes, un vieillard des plus estimés, dans la personne de M. Edouard Guillaume Beauchemin, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Nicolet, à l'âge avancé de 87 ans, après 57 ans de mariage.

Ce vieillard représentait la plus importante famille de cultivateurs de la paroisse de Nicolet, où il a vécu durant longtemps avec sa famille.

Sa mort a été l'écho d'une vie laborieuse et pleine de mérite pour le ciel. Malgré son grand âge, M. Beauchemin à joui jusqu'au dernier moment, de toutes ses facultés intellectuelles. Il est parti pour le grand voyage muni de tous les secours de notre sainte religion.

Les funérailles ont eu lieu le 24 novembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse une épouse inconsolable et une nombreuse famille qui ne l'oublieront jamais.

Requiescant in pace.

Ce bon vieillard vivait chez son gendre, Pierre Dery Ecr, notable cultivateur de St Stanislas, depuis quelques années, où la fortune l'avait obligé de partager avec sa vieille compagne, la table de son gendre, qui a rendu généreusement les derniers services au bon père de famille.

—*Communiqué.*

CHALES

Viennent justement d'être reçus 500 Châles longs et carrés de manufacture Indienne, dans les derniers goûts et les dessins les plus nouveaux.

A ceux qui se proposent de visiter les Etats-Unis cet hiver, achetez le châle maintenant porté en Europe et aux Etats-Unis, c'est la plus grande chance encore jamais offerte ! Profitez-en.

Nous vendrons ces châles au quart de leur valeur.

Aussi 500 douzaines de couteaux, fourchettes et cuillers plaqués en argent, pour présents de Noël et du jour de l'an. Ces marchandises seront vendues en gros et en détail au prix de la manufacture au "Job Store" 2244 rue Notre-Dame ouest.

Encore une fois ne manquez pas de profiter de cette grande chance, procurez-vous nos marchandises.

Coupez cette annonce et emportez nous là.

SEALETTES

Grand assortiment de Sealettes, riche imitation de *Sealskin*, dans le stock de banqueroute que nous détaillons à l'ancien magasin de Turgeon et Cie, à 40 pour cent de reduction sur les prix d'importation.

Dupuis Frères,
Coin des rues St Laurent et Ste Catherine.

L'ivrognerie ou l'habitude des boissons enivrantes, guérie par l'usage du Golden Specific du Docteur Haines.

Ce remède peut être mis dans le thé, le café sans que la personne qui le boit s'en aperçoive. La guérison s'opère vite et pour toujours, que le patient boive modérément ou soit un esclave de l'ivrognerie. Des milliers d'ivrognes sont devenus sobres, après avoir pris dans leur thé ou café, à leur insu, du Golden Specific. Aujourd'hui, ils croient avoir abandonné la boisson d'eux-mêmes. Il n'y a rien à craindre quant aux effets produits sur celui à qui on aurait administré du Golden Specific. Guérison garantie, Adresse : GOLDEN SPECIFIC COY, 185 Race St. Cincinnati, Ohio.

Nommez *L'Etendard.* 8o-6m

MODES

On peut acheter les chapeaux de Dames, fleurs, plumes, rubans, ornements et garnitures, à 40 pour cent de réduction, durant la vente que nous faisons du fonds de banqueroute de Turgeon et Cie, coin des rues St Laurent et Ste Catherine. Avis aux Dames.

Dupuis Frères,

Une bien triste destinée !

Comment un ministre fut enfermé dans un asile de fou—Histoire de son évasion, racontée par lui.

A l'Editeur du "Milwaukee Sentinel."

Monsieur :

Tout dernièrement je le sais beaucoup de personnes saines d'esprit avaient été détenues dans des asiles d'aliénés. Je vais raconter un fait de ma propre expérience.

En 1855, j'étais alors ministre d'une église, d'une ville de la Nouvelle-Angleterre, quand une maison prit en feu. Avec d'autres je me tins sur le toit pour passer les seaux d'eau, exposé d'un côté à une chaleur intense et de l'autre à un vent bien froid ; naturellement, je pris un bien mauvais rhume. Durant vingt cinq ans ce rhume fut mon cauchemar, sans cependant m'empêcher d'exercer mon ministère. Je fis plusieurs de sermons souffrant le plus cruellement.

A certains moments je devenais comparativement bien, mais immédiatement j'avais la tête pesante, ma respiration gênée, et l'appétit irrégulier. J'étais tombé dans le plus grand dégoût de la vie. Le midi je m'endormais et à minuit ne pouvais plus dormir.

Avec cela les palpitations du cœur me fatiguaient beaucoup, connaissant mieux, j'attribuais tous cela à la malaria. Tout de même mes facultés intellectuelles s'afaiblissaient continuellement, j'étais totalement découragé.

Je fus cautérisé, on m'appliqua les ventouses et un vésicatoire sans aucun résultat.

Ma maladie embarrassait autant mes médecins que moi-même. Un d'entre eux me soigna pour le *delirium tremens*, et jamais de ma vie je n'avais goûté aux boissons fortes, un autre dit que j'avais une maladie du cerveau, un autre, faiblesse de lépine dorsale, prostration nerveuse, maladie de cœur etc. etc.

Je devins complètement fou, et on me fit renfermer dans un asile de Brattleboro Vt., pendant six mois. Quand je vis et sus où j'étais je demandai d'être mis en liberté. Je me rendis à Océanic, N J, mais j'avais trop compté sur mes forces et je redevins fou pour un temps assez long. C'était bien évident que j'étais dans un état critique. Mon sang était devenu empoisonné par un virus, et mon pauvre cerveau abattu jusqu'à la mort devenait de plus en plus malade. Aucun médecin me donnait à espérer une guérison. Je commencai à me soigner moi-même. En peu de temps je fus rétabli J'eus une santé que je n'avais jamais eue.

Il y a de cela trois ans et depuis physiquement et moralement je ne me suis jamais si bien porté.

Au mois de mars dernier je me rendis dans l'ouest où je m'appliquai à l'horticulture. Je ne perdis pas une minute de travail et j'ai depuis bonne santé et j'espère vivre encore longtemps. Le remède qui m'avait sauvé : "le Warner's safe cure." Vivrai-je cent ans, jamais je me fatiguerais de le louer.

Vous conviendrez avec moi, M. l'Editeur qu'un tel changement est remarquable et en même temps qu'un remède qui m'a guéri physiquement et mentalement mérite d'être apprécié.

Votre tout dévoué.
Révd E. D. Hopkins.

Dodge's Corner Wis.

Combien sont absolument dans le même cas où s'est trouvé le Révd M. Hopkins.
6d-1i-hq.

HABILLEMENTS

Pour la commodité de nos pratiques, un de nos tailleurs se tient constamment, à l'ancien magasin de Turgeon et Cie, coin des rues St Laurent et Ste Catherine, où nous vendons actuellement le fonds de banqueroute que nous y avons acheté. Les tweeds et les étoffes à pardessus y sont sacrifiés à la moitié de leur valeur.

Dupuis Freres,
Coin des rues Saint-Laurent et Ste-Catherine.

—Les propriétés de la Diphthérine du Dr N Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronchites et des poumons.

3,000 lbs de
SUCRE DU PAYS
A VENDRE CHEZ
PARE & BERNARD,
6dec-2m DESCHAMBAULT, P.Q.

VENTE IMPORTANTE PAR ENCAN
De Magnifiques Propriétés,
Mercredi, le 10 Décembre courant,
A nos Salles, No. 219 rue Saint-Jacques.

No. 38 rue Guilbault—Cette splendide maison à trois étages en brique solide avec cuisine détachée, chambre de lavage et toutes les autres améliorations modernes : bain, gaz, eau chaude et eau froide, etc. ; aussi une belle écurie et remise en brique—trois places de chevaux—Excellente localité, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Urbain, au-dessus de la rue Sherbrooke. Conditions faciles. On peut visiter la maison tous les jours.

Nos. 308 à 314 rue Saint-Charles-Borromée, près de la rue Sherbrooke—Magnifique pâté de maisons en brique solide et fondations en pierre, dans une très bonne localité. Construction solide et toujours loué à des locataires de première classe Quatre bons logements ayant front sur la rue en arrière. Lot 50 x 130. Conditions très faciles à six par cent, avec privilège de payer 100 piastres en aucun temps et diminuer d'autant l'intérêt sur le capital. Titres parfaits.

Nos. 70, 72, 74 rue Dominion, (près de la rue St. Antoine)—Grande maison à trois étages, en briques, avec fondations en pierre, contenant six logements. Cette propriété est en bon ordre et est louée à de bons locataires. Lot 42 x 160. Très désirable pour un placement. Conditions faciles à 6 par cent.

Vente à DIX heures.

PARENT FRERES
Encanteurs.

N. B.—Nous attirons l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter, et de faire leurs placements en Décembre et Janvier afin de pouvoir louer et choisir leurs locataires pour le 1er Février.

31-6d PARENT FRÈRES.

LOTERIE NATIONALE
— DE —
COLONISATION
Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le CURE LABELLE, Directeur
S. E. LEFEBVRE, - - - Secrétaire
C. H. A. GUIMOND. - Agent-Général

VALEUR DES LOTS
$50,000
GROS LOT, $10,000
Un immeuble d'une valeur de
1920 AUTRES LOTS

Prix du Billet, $1.00.—Un escompte de 5 o/o est accordé sur 10 billets ; 10 o/o sur 50 billets, et 15 o/o sur 100.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

On demande des Sous-Agents.
17 juin-1ao

Sir John A. McDonald en Angleterre

C'est un grand honneur pour le Canada de voir son chef si bien accueilli en Angleterre Sir John A. McDonald est l'hôte de tous les grands personnages de là-bas. Il est reçu à bras ouverts dans les hautes sphères de la société anglaise, chacun se dispute l'honneur de l'avoir dans ses salons. La reine elle-même lui donne tous les jours des marques éclatantes de son estime. Une grande cause d'étonnement pour les anglais, c'est la parfaite ressemblance de Sir John avec l'ancien ministre Beaconsfield, et cela ajouté encore à sa grande popularité en Angleterre. Toutes les ovations qu'on lui fait, tous les hommages qu'on lui rend, ne peuvent manquer de retomber sur le Canada dont il est le premier ministre. Des milliers et des milliers de peaux en Bokhara Chien de Mer, Astracan, viennent d'être reçus pour être confectionnées en capots pour hommes et en manteaux pour dames. Nous avons un magnifique assortiment de capot en Chat Sauvage et en Mouton de Perse. Nos Collerettes et nos Circulaires sont à bien bon marché, ainsi que nos Casques et nos Manchons. Toutes vieilles fourrures réparées.

CHS. DESJARDINS & Cie.,
637 & 639 rue Ste-Catherine—Aux Trois Chevreuils
N-B—Nous payons le plus haut prix pour la bête puante, la loutre du pays, l'ours, etc.

ESPERANCE POUR LES SOURDS

Notre Tympan Artificiel et Perfectionné guérit la surdité dans toutes ses phases. Il est recommandé par les savants d'Europe et d'Amérique. Ecrivez et demandez un *livre descriptif illustré* contenant les témoignages de docteurs, juges, ministres, d'hommes et de femmes distingués qui ont été guéris en l'employant, et qui le *recommandent avec le plus grand plaisir.* On ne le voit pas en le portant. Il ne fait pas souffrir et donne une guérison permanente. Adresse : J. H. NICHOLSON, 93 Clinton Place, New-York. 8oct 81-1a

Simple, Durable, Effective, finie avec luxe

L'aiguille s'enfile et s'ajuste seule, la machine ne se meut pas en arrière, et est adoptable partout. Office principale.

BRODEUR & ST. PIERRE 1437 rue Notre-Dame, près de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.
AGENTS DEMANDES 2d 81-1ro

SOMMIERS A RESSORTS "GALE !"

Seuls Sommiers au Canada avec ressorts d'acier trempés à l'huile. En vente par tous les bons marchands de meubles, et fabriqués par

8nov-1a **GEO. GALE & SONS, Waterville, P.Q.**

C MARTEL
543 Rue Ste. Catherine, Montreal
2184-1ao

J'informe mes amis et mes clients que j'ai résigné la position de gérant résident de la compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique de Toronto, et je sollicite respectueusement la continuation de leur patronage pour la Compagnie Royale d'Assurance d'Angleterre.

M. H. GAULT.

Cie. Royale d'Assurance d'Angleterre,
BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL - - - - - - -	$10,000,000
PLACEMENTS - - - - - -	$27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITÉ DES ACTIONNAIRES ILLIMITÉE.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, | Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, WALTER R. HUBBARD, JAMES ALLIN, } Agents spéciaux du Département anglais, Montréal. | E. HURTUBISE & A. St-CYR, Agents spéciaux du Département français Montréal.

3o 84-1a

A VENDRE
Propriétés a Vendre
Dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.

Lots a Batir
De 60 par 101 pieds. Titres parfaits, terrain commué, exempt de taxes, pour le prix de
$40.00
S'ADRESSER A
F. X. COCHUE,
Hotel Jacques-Cartier, Montréal.
7 oct

VINS, LIQUEURS
CIGARES, Etc.

Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au
No. 87 Rue St. Jacques
(Près de la Place d'Armes.)

L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc., que nous venons de recevoir par voie d'importation directe. Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce des Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.

MATHIEU FRERES
Nov 26

BULLETIN

Les nouvelles du Cap de Bonne Espérance annoncent que les ministres de la colonie sont arrivés, hier, de Becherana à Kimberley, et qu'après leur arrivée une grande foule a entouré leur hôtel, les a sifflés, a jeté des cris de dérision, et a brûlé les ministres en effigie. Les ministres sont partis durant la nuit.

Le *Standard* de Shangaï dit que l'on croit que les ordres donnés à la flotte chinoise d'attaquer la flotte française et de secourir Kelung ne sont que pour la forme. L'on ne croit pas que les Chinois veulent risquer leur flotte dans une bataille navale. L'on pense que la flotte chinoise a l'intention d'attaquer Saïgon. La paie des allemands engagés à bord des navires chinois comprend une indemnité de quatre mille *taëls* à être donnés à leurs parents, au cas où ces mercenaires allemands seraient tués.

Une dépêche de Suakim annonce que cinquante rebelles se sont avancés, hier, jusqu'à 800 verges des forts égyptiens, qu'ils ont tué plusieurs hommes et femmes, et ont capturé quarante deux chameaux. Les biens et la vie ne sont plus en sécurité en dehors de la partie surveillée de la ville.

Affaires municipales

Comité de Santé

Ce comité s'est réuni hier après-midi sous la présidence de l'échevin Mooney.

Présents :—Les Echevins Gray, Mount, et Beausoleil, demandent au président, s'il n'avait pas eu connaissance que deux des officiers d'hygiène sont allés voir l'échevin Grenier l'informant que les officiers nouveaux n'étaient point nécessaires et que si on les nommait ce serait une dépense inutile.

Le président dit qu'il n'a pas eu connaissance de ce fait.

Alors l'échevin Beausoleil propose au comité de faire une enquête sur les faits en question, et que ces officiers soient renvoyés.

Le docteur Larocque donne ensuite communication au comité, du rapport qu'il a envoyé au comité de santé, tenu à Washington.

Ce rapport constate que d'après l'examen et l'analyse qu'on a fait de l'eau que l'on distribue à la population, cette dernière est d'une très bonne qualité. Elle n'est troublée que durant la saison du printemps, par la fonte des neiges.

Le surintendant de l'aqueduc de la ville a ordonné que l'eau soit conservée dans un vaste réservoir durant plusieurs jours, avant de la distribuer à la population.

La mortalité dans la ville est évaluée de 26 de 1000 personnes de la population, qui est de 160,000.

Depuis 1872 à 1878, la proportion par 1000 a été respectivement chaque année de 37, 36, 30, 33, 36, 23, 33, 34, 26, 35, 25, 30, 51. De 1879 à 1883, la proportion a été de 27, 43, 26, 90, 27 14, 27, 12, 25, 60 et depuis le dernier janvier 26 par 1000 personnes.

Depuis 1872 à 1378, l'augmentation des mortalités est due surtout à la petite vérole dont les cas survenus a été de 1872 à 1878, pour chaque année respectivement : 7.41, 5.10, 5.29, 4.54, 3.78, 5.48 par 1,000 personnes.

En 1879, c'était 3.49 en 1880, 1.03 par 1,000 personnes.

Le mode de vaccination adopté depuis quelques années, a eu pour effet de diminuer le nombre des maladies causées par ce terrible fléau. Cependant, les enfants au-dessous de 5 ans, furent ordinairement négligés.

Il y a dans le moment cinq vaccinateurs chargés de veiller sur la ville. Ils ont un salaire fixe.

Cet état de choses a eu pour effet de faire disparaître la cruelle maladie depuis 1881. On a constaté que c'était surtout pour les enfants âgés respectivement de 1 à cinq ans, que la mort faisait surtout son apparition.

Ils succombent presque tous à des cas de diphtérie, qui a fait cette année surtout de terribles ravages.

Il a adressé un avis à tous les journaux de signaler les cas de ces maladies qui pourraient survenir, c'est une mesure de prudence qui pourrait avoir des résultats très pratiques.

J'ai proposé dans mon rapport annuel de diviser la ville en districts sanitaires ; chaque district devant avoir son médecin particulier.

En ce qui concerne l'état des rues, je crois qu'il est très satisfaisant.

J'ai dit-il, proposé au conseil d'ajouter trois officiers de santé a ceux que la municipalité possède déjà.

Votre commission d'hygiène se compose d'un officier d'hygiène, d'un inspecteur et d'un secrétaire, d'un employé spécial, chargé de recevoir les demandes, d'un messager, de six agents d'hygiène et des trois derniers qui ont été nommés dernièrement, et de trois inspecteurs qui sont chargés de veiller à la qualité des viandes, des fruits, etc.

L'échevin Beausoleil propose qu'un rapport soit fait au conseil, demandant de varier le rapport de la vaccination de manière à employer le nombre suffisant d'officiers d'hygiène pour faire une inspection parfaite de la ville.

Adopté.

M. l'échevin Beausoleil propose qu'un comité composé du président de l'échevin Mount et de l'échevin Gray, soit nommé pour diviser la ville en districts. On prend ensuite communication de Mac Bessez, demandant sa résignation.

On propose de lui demander de continuer.

Le président demande ce que l'on doit décider à l'égard d'un propriétaire qui a refusé de se soumettre aux instructions d'un officier d'hygiène.

On dit que M. Radford doit procéder sans instructions.

Et le comité s'ajourne.

Vente sans réserve

Voici une bonne occasion d'acheter des marchandises d'hiver à bon marché. Nous vendons actuellement à 50c dans la piastre, le magnifique stock de banqueroute de Turgeon et Cie, coin des rues Ste Catherine et St Laurent.

DUPUIS FRERES

VALANT LEUR PESANT D'OR

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous ayez les véritables PILLULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées ; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

Encore ! Encore !—A M. J H Tousin et Cie, 1494 Notre-Dame-Centre, Montréal.

Montréal, 29 mai 1884.

Une autre belle guérison obtenue avec le Hairine : Je soussigné, certifie, que depuis de nombreuses années je souffrais de dartres qui me couvraient toute la tête à un tel point que j'étais considéré par mon médecin, inguérissable, et cela me causait une démangeaison invariable, et mes cheveux était presque tous tombés. Je peux certifier que je dois ma guérison au grand remède anglais, connu sous le nom de Tousin Hairine, de plus je certifie encore, que mes cheveux sont tous bien poussés.

Signé, H. Pineault, employé chez Mathieu et Gagnon, 1505 Notre-Dame-Centre, Montréal. 30 av-jno

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 6 déc., 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent :

Vents de l'est et du nord-est—Temps chargé, accompagné de pluie.—Pas grand changement dans la température.

Bref électoral

Ottawa, 5—Le bref d'élection pour le siége laissé vacant par la mort du regretté M Houde, MP, vient d'être émis. La nomination aura lieu le 15, et l'élection le 22 courant.

Encore

Québec, 5—Les troubles relatifs aux travaux de l'aqueduc se continuent.

Plaidoyer

La Corporation a filé un plaidoyer dans la cause des réclamations des autorités de la cathédrale anglaise, réclamation relative à leur droit de propriété. La corporation allègue que la propriété du Lord Bishop sur laquelle les réclamations sont fondées doit être rétrocédée aux religieuses en 1889. De fait, presque toutes les propriétés en cette localité sont occupées par baux emphythéotiques dont le terme expire en 1889.

Les procédures seront surveillées par les aviseurs légaux des religieuses, et si les réclamations des demandeurs sont maintenues, les montants accordés seront saisis par les propriétaires du sol.

Le Maire déclare que les occupants actuels de ces propriétés n'ont le droit que les délais restant des baux non expirés. Il reste encore cinq ans.

Informations

Le Trésorier provincial a soumis à la corporation de Québec une liste des noms des personnes aux charges de la cité de Québec, et qui sont actuellement détenues comme patientes dans l'asile des aliénés de Quebec. De plus le trésorier provincial informe la cité que la somme de $67 pour chaque patient y détenu aux charges de la cité est due et sera collectée sans délai. Le maire a donné instruction au trésorier de la cité de consulter l'avocat de la cité sur cette question.

Il parait qu'il y a au moins quinze patients inscrits aux charges de la cité, et qui appartiennent néanmoins à d'autres municipalités dans la province.

Jugements

Des jugements seront rendus, samedi, le 6 courant, dans la Cour d'Appel.

Achats de livres

—Lors de la vente par encan faite ici de la bibliothèque de M. Cauchon, ex-lieutenant-gouverneur de Manitoba, et une du feu juge Alleyn, un certain nombre de livres précieux ont été achetés pour la bibliothèque du parlement d'Ottawa.

FAITS DU JOUR

Poursuite—Une action a été intentée, hier matin, par M. Macmaster, en Cour Supérieure au nom des liquidateurs de la banque d'Echange contre M. F E Gilman, pour un montant de $41,000.

Brefs de saisie avant jugement—Des brefs de saisie avant jugement ont été émanés contre H Beaton pour $1654.57 et par M. T Murray contre Dame G B Hatch pour $315.95 sur la demande de D C Delano.

—Vous ne pouvez bien compléter votre toilette sans un beau chapeau, les plus riches et les plus fashionables sont au Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 3i-6d

Ephémérides — Samedi, 6 décembre.—Lever du soleil, 7h 42 ; coucher, 4h 3.

Fête de St Nicholas, Ev.

1882—A Cannes, mort de Louis Blanc, âgé de 70 ans.

1882—Observations du passage de Vénus sur le soleil.

—Ce que vous pouvez désirer de plus beau en cordé ottaman, mattelassé, imitation de seal, ainsi que toute étoffe pour grands manteaux, vous le trouverez au Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 3i-6d

Actions.—Une autre action a été intentée ce matin par la banque d'Echange contre M. Virtue pour un montant de $1,100.

—Une action a été instituée ce matin par la banque d'Echange, en cour Supérieure pour reclamer de la banque d'Echange un montant de $15,877.

—Nous aimons à rappeler à nos lecteurs que les plus beaux et les meilleurs tricots et tweeds français, écossais et anglais, draps Meltons, beaver et Moscou, pour habillements et pardessus sont au Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or, et que M. Jos Dragon est toujours le tailleur de cette maison. Spécialité, manteaux de dames. 3i-6d

Boites pour présents, pour le Jour de Noel et le Jour de l'An. Cartes de Noel et du Jour de l'An. Livres de prières, Cadres, Corbeilles de Suspension, Sleighs, Traines Sauvages, Paniers de Suspensions avec des fleurs, Sets de Toilette, Etagères à parfum, Cartes de visite et boites à cartes de visite, Boites à ouvrages.

Un magnifique assortiment de bijouteries.

TAPISSERIE.—Le tout pour être vendu au plus bas prix. Venez au plus vite faire votre choix.

JAMES MURRAY & CIE,
636 rue Ste Catherine,
27n-jno Coin de la rue Jacques-Cartier.

Attention spéciale—M. G A Lamontagne invite ses pratiques et le public en général à venir se convaincre de la grande réduction qu'il a fait, c'est vraiment surprenant, principalement sur les châles de laine, châles de laine à 70c valant $1.25, à 40c valant $1.00 et beaucoup d'autres qui sont aussi bon marché, les étoffes à manteaux sont réduits de 33⅓ p c les dessins sont des plus riches et des plus nouveaux, ottomans de laine et de soie à sacrifice. Un tailleur dont la coupe est irréprochable se charge de la confection des manteaux et aussi de contenter les plus difficiles. G. A. Lamontagne 633 Ste Catherine vis-à vis la Banque d'Epargne, coin Jacques-Cartier.

Herbert L Ebbles, Procureur, Notaire Public &c., Port Perry, Ont, 9 juillet 1884.

MM. Goldie & McCulloch, Galt Ont.

Messieurs,

Le coffre de sûreté que j'ai acheté de vous, par l'entremise de votre agent, M. C Wilson, a subi avec succès l'épreuve du grand incendie qui a détruit ce village le 4 courant.

S'il n'eût résisté à l'action du feu, la plupart de vos clients et moi-même aurions subi des pertes irréparables par la destruction des livres, titres, &c. &c. Quand on retira le coffre de sûreté de la cave où il était tombé (une chûte de 30 pieds,) après avoir été exposé à la chaleur dans les débris de l'édifice pendant 60 heures, on constata que la serrure à combinaison et les écrous fonctionnaient parfaitement, à mon grand plaisir mes papiers et mes livres ont été retrouvés intacts, sans aucune odeur de fumée et sans avoir été décolorés par la chaleur.

Votre etc.

20n 84-jno HERBERT L. EBBLES.

—Nous offrons aux Dames, à l'occasion des fêtes, un mémoire pour bien garnir leur maison. Des bons tapis tapisserie depuis 35 c. la verge, les plus beaux tapis Bruxelles et les meilleures qualités, des bons prélarts canadiens finis en peinture des deux côtés pour 30 c.et les premières qualités de prélarts américains et anglais, le plus beau choix de net à rideaux par set et la verge, une grande variété de tapis en drap flazés, pour tables et pianos, enfin tout ce que vous aurez besoin pour bien garnir votre maison à bon marché et à un seul et bas prix, vous le trouverez au Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie, 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 3i-6d

COMMERCE ET FINANCES

ARIVAGE DES DENREES

Montréal, 5 décembre 1884.

	Canal.	G.-T.	P.-C.
Blé, minots	....	400	2000
Bair "	....	450	....
Pois	....	....	....
Avoine "	....	....	....
Seigle "	....	....	....
Orge "	....	1750	....
Farine, barils	....	875	200
Farine d'avoine "	....	....	....
[illegible]	....	13	....
Beurre, tinettes	....	....	83
[illegible] "	....	....	....
[illegible] "	....	....	....
Fromage, caisses	....	173	....
Porcs abattus	....	419	56
Suif, barils	....	....	1
Cuir, rouleaux	....	105	....
Alcools	....	....	....
Tabac, colis	....	....	13
Pétrole	....	....	....
Peaux crues	....	....	....

BEURRE ET FROMAGE

5 décembre.

Nous cotons :

Beurre crêmeries, frais	0 22	0 25
Des Townships	0 18	0 22
Morrisburgh	0 16	0 20
De l'Ouest	0 16	0 18
Brockville	0 16	0 20
Kamouraska	0 15	0 18
Fromage.		
Fromage d'aout	0 09	0 09½
Fromage de sept et oct	0 11	0 11½
Fromage commun	0 05	0 07

Le beurre est faible.
Le fromage est tranquille.
Le cable cote le fromage à Liverpool, 58 6 d.

MARCHE AU FOIN

Nous cotons ;

Foin pressé, la tonne	10 00	12 00
" en bottes 1re qualité	8 00	9 50
" " 2e "	6 50	8 00
Paille	4 00	6 00

Le foin pressé pour les Etats-Unis se paie de $3.0 à $9.00 la tonne.

MARCHE DE LIVERPOOL

(*Par dépêche.*)

5 décembre.

	s. d	s. d
Farine par quin. 1	10.0 @	11.6
Blé du printemps	6.8	6.10
Blé rouge	6.8	6.11
Blé, Californie No 2	6.8	6.10
" No 1	6.10	7.1
Maïs	5.5	0.0
Avoine par 100 ℔	5.6	0.0
Orge	5.5	0.0
Pois	6.0	0.0
Lard salé	75.0	0.0
Saindoux	38.6	0.0
Lard fumé	38.3	0.0
Suif	35.0	0.0
Fromage	58 0	0.0

MARCHE DE MONTREAL

Grains et Farines

5 décembre.

Supérieure extra	$3 75	@	3 80
Extra superfine	3 60	@	3 65
" du printemps	3 15	@	0 00
Forte (moyenne)	4 00	@	4 25
" de boulangerie	4 30	@	4 60
Superfine	3 35	@	0 00
Fins	3 10	@	3 15
Middlings	2 95	@	2 95
Forte en sacs de 100 lbs.	1 75	@	1 85
Extra " "	1 65	@	1 70
Sup. " "	1 45	@	1 55
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 20	@	2 30
Blé rouge d'hiver	0 81	@	0 82
" blanc "	0 81	@	0 82
" rouge du printemps	0 82	@	0 85
Issues de blé :—			
Son (gros)	$15.50	à	16.00
" (fin)	19.00		
Grains grossiers			
Pois le minot de 66 lbs.	0 71	à	0 72½
Avoine " 32 "	0 31		0 33
Orge " 48 "	43		0 60
Maïs " 56 "	65		0 70
Seigle " 56 "	58		0 60

MARCHE DE NEW-YORK.

(*Par dépêche*)

5 décembre.

Clôture :

Blé rouge No 2,			
do	do	décembre	0.08
do	do	janvier	0.82½
do	do	février	85
do	do	mars	86½
do	do	mai	91½
Maïs comptant			
do	do	décembre	00
do	do	janvier	47½
do	do	février	47½
do	do	mai	47
Avoine			
do	do	décembre	00
do	do	janvier	32½
do	do	février	33
do	do	mai	34½

Blé en baisse, maïs irrégulier, avoine en hausse.

MARCHE DE CHICAGO

(*Par dépêche*)

5 décembre.

Blé		livraison	
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	0.73½
"	"	février	0 74
"	"	mai	0 80½
Maïs		livraison	
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	0 35
"	"	février	0 34½
"	"	mai	0 37½
Avoine		livraison	
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	0 24½
"	"	février	0 24½
"	"	mai	0 27½
Lard salé		livraison	
"	"	décembre	00 00
"	"	janvier	11.40
"	"	février	11 82½
"	"	mai	11 95
Saindoux		livraison	
"	"	décembre	0 00
"	"	janvier	6 87½
"	"	février	6 95

Blé et avoine en baisse, maïs en baisse, salaisons en baisse.

MARCHE DE DETAIL.

5 décembre, 1884.

Grains—		
Avoine, le sac	$ 1 15	à $ 1 25
Sarrazin "	1 25	1 50
Fèves	1 80	2 00
Pois, le minot	0 75	0 80
Blé-d'inde	90	1 00
Divers—		
Miel en gâteau	0 12	0 00
Miel coulé la lb.	0 10	0 00
Sucre d'érable neuf	0 8	0 10
Sirop d'érable	0 90	1 00
Tabac en rolls "	0 10	0 15
Plumes mêlées "	0 10	0 00
" d'oies "	0 60	0 05
Noix le minot	0 75	0 80
Cire la lb.	0 35	0 00

Viandes—		
Bœuf p. livre, 1re qual.	0 08	0 12
" " 2e "	0 00	0 00
Mouton " 1re "	0 08	0 12
" " 2e "		
Veau	0 08	0 12
Agneau	0 00	0 12
Porc par 100 livres	6 25	7 25
" à la livre	0 11	0 12
Produits de la ferme—		
Beurre frais, pain	0 00	0 35
" tinette	0 15	0 20
Œufs frais, la douz.	0 30	0 35
Poisson—		
Morue et haddock frais	0 07	0 08
Homard	0 10	0 12
Flétan	0 08	0 10
Brochet	0 08	0 10
Carpe	0 08	0 10
Truite et poisson blanc	0 10	0 12
Truite rouge, la livre	0 12	....
Eperlans	0 00	0 09
Hareng frais la douz.	0 20	....
Anguilles la pièce	0 10	0 15
Truite tachetée la lb.	0 10	0 12
Doré "	0 00	0 16
Haddock fumé "	0 10	....
Maskinongé	0 15	....
Escargot	0 08	....
Eturgeon frais	0 08	....
Maquereau	0 10	0 15
Thon	0 12	0 00
Saumon frais "	0 20	0 25
Petite Morue	....	....
Haddock fumé	0 10	0 00
Carpe, la livre	0 10	0 00
Brum, la livre	0 12	0 00
Barbotte fraiche, paquet	0 20	0 00
Legumes—		
Pommes de terre, sac.	0 35	0 45
Choux, douz.	0 25	0 00
" rouges, doz.	0 00	0 00
Ognons, la boite	0 00	0 00
" rouges le sac.	0 00	0 60
Navets minot	0 00	0 80
Bettraves, minot	0 00	0 50
Carottes douz	0 40	0 50
Panais "	0 20	0 00
Tomates, minot	0 15	0 00
Persil, le paquet	0 08	0 00
Laitue, la doz.	0 20	0 00
Concombres, la douz.	0 05	0 00
Haricots verts, minot.	0 50	0 00
Petits Pois " "	0 50	0 00
Chicorée, douz	0 40	0 00
Volaille et gibier—		
Oies p. coup.	1 25	2 00
Poules "	0 60	0 75
Canards "	0 70	0 80
Pigeons la doz	2 50	2 80
Dindes p. coup.	1 50	2 5
Poulets "	0 40	0 75

PRIX COURANTS, DU GROS.

Platre pour la terre.

Platre par 5 barils	℔ brl	1 20	0 00
" par 10 barils	"	1 15	0 00
" par 20 à 25 barils	"	1 10	0 00
" par 50 barils	"	1 05	0 00
" par 70 à 100 barils	"	1 00	0 00

Prix net à 30 jours.

Provisions

Bœuf salé mess	p. br	15 25	15 50
Lard salé mess, Chicago	do	16 25	16 50
do do Canadien	do	17 00	18 00
Lard thin mess	do	00 00	00 00
Saindoux en baril	do	0 11	0 00
do en seaux	do	0 12	0 12½
do en tinettes	℔	0 11	0 00
Jambons salés	do	0 00	0 00
do fumés	do	0 14	0 15
Porcs abattus	℔ 100 lbs	6 50	7 00
Suif en baril	℔	0 07	0 08

Spiritueux.

Eau de vie, Hennessy	℔ gal	5 50	0 00
do	℔ cse	11 10	11 50
do Martel	℔ gal	4 50	0 00
Eau Martel	℔ cse	10 50	10 75
Esprits :			
65 O. P. Entrepot	℔ gal	0 99	1 00
50 do do	do	0 89	0 90
25 O. P. do	do	0 57	0 60
Wiskey, droit payé, Gooderam	do	2 45	0 00
Rye do do	do	1 32	0 00
Whiskey, W-W	do	2 44	0 00
Rye do	do	1 31	0 00
Gin de Kuyper cse rge	do	7 75	0 00
do cse vte	do	3 90	0 00
do en futs	do	2 00	2 10
Ale, Bass	qts	2 37½	2 40
do	pts	1 57½	1 60
Porter Guinness	qts	2 37½	2 40
do do	pts	1 57½	1 6
Champagne :			
Pommeray, qts		29 00	
do pts		31 00	
Piper Heidsick, qts		22 50	
do pts		24 00	
Jules Mumm, qts		21 50	
do pts		22 50	
J & D Mumm, qts		29 00	
do pts		31 00	
Jos. Perriere, qts		14 00	
do pts		15 00	
Ackerman & L. carte noire, qts		11 50	
do do pts		12 50	
Brandy.			
Otard, Dupuy et Cie		3 90	4 50
do do	cse	10 50	10 50
Bisquit, Dubouché et Cie	cse	7 50	0 00
Quantin et Cie		3 25	3 50
do do	cse	8 00	0 00
Pinet Castillon	do	3 30	3 40

Huiles d'Olive, etc.

E. Lonbon, Nice	½ pts	2 00	2 10
do do	pts	2 50	0 00
do do	chop	2 25	0 00
Antonine et Cie liv.	½ pts	5 50	0 00
do do	pts	8 50	0 00
do do	chop	7 25	0 00
Huile sublime toscane en caisses de 30 flacons		6 50	6 75
Crême d'huile toscane en caisses de 1 doz.		5 50	0 00

Cuirs

Cuir à semelle No 1 BA	℔ ℔	0 26	0 27
do No 2 BA	do	0 23	0 24
Cuir Buffalo No 2	do	0 19	0 20
do No 1	do	0 21	0 23
Slaughter No 1	do	0 27	0 28
Harnais	do	0 25	0 30
do Extra, Prov. Mar.	do	0 30	0 33
Vache cirée mince	do	0 36	0 38
do forte	do	0 33	0 36
Vache sur le grain	do	0 35	0 37
do grain écossais	do	0 33	0 42
Taure française	do	0 75	0 95
do anglaise	do	0 65	0 75
do canadienne	do	0 45	0 55
Veau canadien	do	0 65	0 85
do français	do	1 10	1 40
Vache fendue moyenne	do	0 22	0 28
do forte	do	0 21	0 25
do petite	do	0 18	0 22
Cuir verni grainé	℔ pied.	$0 16	0 18
do uni	℔ ℔	0 15	0 17
Cuir grainé	do	0 12	0 15
Kid brillant	do	0 18	0 22
Mouton mince	do	0 45	0 00
do épais	do	0 85	
Buff			

Couleurs.

Blanc de Plomb G	℔ keg 25 lbs.	1 75	2 25
" No. 1	"	1 50	1 75
" No. 2	"	1 25	1 50
Blanc de Plomb sec	℔ 100 lbs.	6 50	7 00
Litharge et minium	"	4 75	5 00
Rouge de Vénise	"	1 75	2 00
Ocre jaune	"	1 75	0 00
Blanc céruse	"	0 70	0 75
Terre de Pipe	"	0 60	0 95
Masticle	"	2 50	2 75

Chaussures.

Souliers pour hommes, en vache fendue	1 00	1 10
do do en buff	1 35	1 80
Bottines lacées, en vache fendue, pour femmes	0 70	0 90
do do pour filles	0 65	0 75
do do pour enfants	0 50	0 60
do boutonnées, en pebble, pour femmes	0 95	1 45
do do pour filles	0 85	1 20
do do pour enfants	0 70	0 95
do lacées, en pebble, pour femmes	0 85	1 35
do do pour filles	0 75	1 10
do do pour enfants	0 65	0 85
do lacées, à chevilles, pour femmes	1 00	1 25
do do pour filles	0 85	1 00
do do pour enfants	0 65	0 80
Congress en buff, pour hommes	1 35	1 50
do en veau, do	2 75	3 00
do en prunelle, pour femmes	1 25	1 50
do pour dames et garçons (buff)	1 20	1 50
Balmoral (buff) pour petits garçons	1 00	1 25
do en vache fendue	0 80	1 00
Souliers, Lacrosse, pour hommes	1 05	0 00
do do pour dames et garçons	0 80	0 00
do do pour enfants	0 65	0 00

Laines.

Toison du Canada	℔ ℔	0 22	0 25
Arrachée		0 20	0 22
A extra supérieure		0 27	0 28
B Supérieure		0 22	0 23
Cap de Bonne Espérance		0 16	0 17
Australie		0 17	0 23

Huiles.

Huile de morue T. N	p. gal.	0 60	0 61
do de Tanneurs	do	0 60	0 63
do de Loup-marin raffinée	do	0 62	0 65
do blanche ordinaire	do	0 55	0 57
do paille	do	0 55	0 60
do de Lard, extra	do	0 90	1 00
do do No. 1	do	0 90	0 95
do d'olive pour machine	do	1 10	1 20
do do à bouche	do	1 80	2 10
do de Palme	℔ ℔	1 00	1 10
do de Lin crue	p. gal.	0 57	0 60
do do bouillie	do	0 61	0 63
do de Baleine	do	0 73	0 00
do de Pétrole	p. char	0 17½	0 17½
do do	par lot	0 17½	0 00
do do	par brl	0 16	0 70
do do américaine	do	0 26	0 26

Alcalis.

Potasse 1ère qualité	℔ 100 lbs.	4 10	4 15
" 2ème "	"	3 65	3 75
Perlasse 1ère	"	5 20	5 25
Drogues et produits chimiques.			
Alun	℔ 100 lbs.	00	2 25
Sel de soude	"	1 05	1 15
Soda ash	"	1 60	1 80
Bicarbonate de soude	"	2 80	2 90
Soude caustique	"	2 40	2 50
Chlorure de chaux	"	2 00	2 25
Sel d'Epsom	"	1 30	1 50
Couperose	"	1 00	1 20
Souffre en canon	"	2 40	2 50
Salpêtre	℔ keg.	9 50	10 00
Borax raffiné	℔ ℔.	0 15	0 16
Camphre américain	"	0 37	0 40
Camphre anglais	"	0 50	0 55
Crême de Tartre, xtls	"	0 32	0 33
do do en poudre	"	0 37	0 39
Garance	"	0 11½	0 13
Indigo madras	"	0 90	0 95
Gomme arabique	"	0 17	0 40
" adragante	"	0 50	0 80
Ext. de B Campêche	"	0 09	0 10
" en boite	"	0 12½	0 14
Sulfate de cuivre	"	0 05½	0 07
Pâte de réglisse	"	0 19	0 26
Savon bl. Marseille	"	0 12	0 15
Savon marbré	"	0 09	0 00
Huile de ricin	"	0 10	0 12

Poissons.

Harengs Labrador, No. 1	p. brl.	6 00	6 50
do No. 2	do	5 00	5 50
do Cap-Breton	do	4 75	5 50
Morue sèche	p. cwt	4 25	4 50
Morue verte No. 1	p. brl.	4 25	4 50
do No. 2	do	3 50	4 00
Morue large	p. draft	6 50	7 00
Poisson blanc, lac Supérieur	p. brl.	0 00	0 00
Truite saumonnée, lac Supérieur	p. ½ brl.	4 25	5 00
Saumon No. 1	p. brl.	13 00	00 00
do No. 2	do	12 00	00 00
do No. 3	do	10 00	00 00
Maquereau No. 1	do	6 00	6 50

Métaux.

Acier.			
A ressort	℔ ℔	0 03½	0 03½
A lisses	do	0 02½	0 02½
Américain	do	0 05½	0 06
A bandages	do	0 03	0 03½
A pince	do	0 03	0 03½
Fondu	do	0 12	0 13
De mécanicien	do	0 5½	0 06
Cuivre.			
Cuivre lingots	℔ ℔.	0 15	0 16
" en feuille	"	0 22	0 24
Etain, lingots	"	0 22	0 23
" barres	"	0 23	0 24
Zinc.			
Lingots, "Spelter"	℔ ℔.	0 0½	
Feuilles, No.8	"	0 05	
Babbit Metal :			
Ordinaire	do	0 08	0 09
Extra	do	0 20	0 22
Fer (en barres).			
Ordinaire	℔ 100 lbs	1 50	1 85
Affiné	do	2 15	2 25
De Suède	do	4 25	4 50
De Norvège	do	4 50	4 75
Lowmoor	do	5 75	6 00
do	en verge	9 00	9 25

GRAND BAZAR

Un grand bazar s'ouvrira le **12 Janvier** prochain au profit de l'église de Ste. Brigide, de cette cité. Ce bazar instamment demandé par les citoyens a été approuvé par Mgr de Montréal.

"Il y a trois ans que M. le Curé n'a pas fait d'appel à la générosité publique.

Les amis de l'œuvre pourront adresser objets et argent au presbytère **No. 34 rue Champlain.**

4d jfs j12j **J. LONERGAN. Ptre.**

CITÉ DE MONTRÉAL, Province de Québec. } *IN RE*

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE SAINT-LAURENT DU COTÉ OUEST.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la municipalité a l'intention d'élargir la rue Saint-Laurent, du côté ouest, à partir de la rue Craig jusqu'aux limites de la cité, suivant le plan homologué du quartier Saint-Laurent. Une loi spéciale sera demandée à la prochaine session de la Législature, qui sera basée sur le même principe que celui adopté pour l'élargissement de la rue Notre-Dame en 1861.

L'élargissement se fera en cinq sections, savoir :

1re section—A partir de la rue Craig jusqu'à la rue Lagauchetière ;

2me section—A partir de la rue Lagauchetière jusqu'à la rue Ste. Catherine ;

3me section—A partir de la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Ontario ;

4me section—A partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Bagg ;

5me section—A partir de la rue Bagg jusqu'aux limites de la cité.

Le coût de la dite amélioration sera payé comme suit : Un tiers par la cité de Montréal et les deux tiers par les propriétaires des deux côtés de la dite rue St. Laurent.

Le montant cotisé sur les propriétaires sera payable en cinq versements.

Les parties intéressées sont priées de signifier par écrit leur approbation ou désapprobation du projet susdit au soussigné le ou avant le 15 Janvier prochain (1885), à défaut de réponse de la part d'aucun des dits propriétaires ceux-ci seront considérés comme favorables à l'amélioration.

Par ordre,

PERCIVAL W. ST. GEORGE,
Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hotel-de-Ville, Montréal, 4 Décembre 1884 } 3i 6d

UNE MONTRE A REMONTOIR

DONNÉE **GRATIS**

Aux abonnés du *PEOPLE'S FIRESIDE JOURNAL.*

Cet ancien journal, le PEOPLE'S FIRESIDE JOURNAL de New-York, ne fait jamais les choses à demi. Le "Herald," le "Times," le "World" et autres journaux de New-York, réduisent leurs prix et luttent pour la suprématie, tandis que le FIRESIDE PEOPLE'S JOURNAL, enrole ses abonnés par milliers, en donnant à chaque nouvel abonné une

Jolie Montre a remontoir.

Des éditeurs mesquins et sans principes essayent d'imiter notre générosité, mais donnent des montres qui n'ont aucune valeur. Rappelez-vous que cela ne profiterait nullement à un ancien journal, un des principaux de New-York de faire quoique ce soit de déshonorant, Nous donnons la montre que nous décrivons ainsi : Une montre à remontoir, véritable mouvement suisse, boite en nickel argenté à lunette et cuvette en crystal de roche, garantie aller parfaitement. Importée directement (par un de nos associés) de Suisse, "le Paradis des horlogers" qui sont reconnus dans le monde entier pour l'excellence de leurs produits, Nous enverrons une de nos montres gratuitement, sur reçu de $3, prix du PEOPLE'S FIRESIDE JOURNAL, pour un an, prenant à notre charge l'empaquetage, les frais de port et de cette annonce. Pour 50 cents extra, nous vous enverrons une *jolie chaine et breloque* dorés (pour dames ou pour hommes.) Pour inspirer plus de confiance encore, si vous désirez nous vous enverrons une montre échantillon, C. O. D., sur reçu de 50 cents, la balance devant être payée à la réception. Si vous nous envoyez la somme complète avec votre ordre, nous vous enverrons par la poste la montre ou la montre et la chaine, franco. Mieux encore, si vous nous avez 15 nouveaux abonnés, à $3, à chacun desquels nous enverrons la dite montre à remontoir nous vous enverrons une

JOLIE MONTRE D'OR

(pour dame ou pour homme) gratuitement pour votre trouble.

Nous sommes résolus à avoir 100,000 nouveaux abonnés, et s'il est nécessaire de payer $10,000.00 pour y arriver, nous le ferons, certains que nous sommes que tous ceux qui s'abonneront au FIRESIDE JOURNAL voudront toujours l'avoir. Vous devez couper cette annonce et nous l'envoyer comme preuve "de votre droit à la montre."

Nous sommes forcés d'agir ainsi pour nous mettre en garde contre les marchands qui nous en commanderaient de grandes quantités.

Nous rendons cette année le PEOPLE'S FIRESIDE JOURNAL plus populaire que jamais. Nous avons ajouté de nouveaux attraits et de jolies illustrations par les meilleurs artistes et nous nous sommes assurés des lettres, histoires et croquis par MM. Beecher, Wilkie Collins, Miss Bradon, Charles Reade et autres écrivains éminents, pour chaque numéro et nous garantissons à nos lecteurs qu'ils seront plus que satisfaits de ce journal de famille. Articles humoristiques et jolies charades dans chaque numéro. Les agents battent monnaie en ce moment en prenant des abonnements pour nous et tout le pays est étonné de notre générosité.

Si vous habitez la ville, ou si vous avez des amis à la ville, dites leur de venir nous voir 240 Broadway, vis-à-vis le Bureau de Poste, et assurez-vous de ce que nous avançons; ou adressez PEOPLE'S FIRESIDE JOURNAL, 240 BROADWAY, NEW-YORK. Nommez *L'Etendard.* 8 nov-1a

Barrière à Péage de la Cote des Neiges

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en attendant que la barrière soit transportée de l'autre côté de l'entrée principale du cimetière catholique, il a été convenu avec la commission des chemins à barrières que toutes personnes visitant le cimetière seront exemptes du droit de péage.

Par ordre,

PERCIVAL W. ST-GEORGE,
Inspecteur de la Cité.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 4 dec 1884. } 6d-21

TRAVERSE — DE — L'ILE SAINTE-HELENE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Comité des Parcs et Traverses est prêt à recevoir, par l'entremise du soussigné des soumissions jusqu'à JEUDI, le 11 DECEMBRE courant, à MIDI, pour le privilège de tenir la traverse entre la cité et l'île Sainte-Hélène pour une période de cinq ans, à partir du 1er MAI 1885, suivant le devis déposé dans le bureau du Greffier de la Cité.

Les soumissionnaires devront donner le nom des bâteaux dont ils ont l'intention de se servir.

Les soumissions ne seront considérées que sur le principe du meilleur service et du plus bas prix du passage à l'exclusion d'aucun bonus.

Le comité ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 6 décembre, 1884 } 3i-61

La NOUVELLE MACHINE A TRICOT PELUCHE

Patentée le 6 Mars 1882.

Fait aussi des Capuches, Tidies, Mitaines, Paillassons, etc.,

Avec facilité et rapidité. Prix seulement une piastre. Machine envoyée par malle avec la direction, sur réception du prix. Agents demandés. Ecrivez pour circulaires à R. W. ROSS, P. O. Box 541, Seul Manufacturier, Guelph, Ont. Aussi, marchand de patrons pour Peluché. 27n-1a

NOEL et JOUR de L'AN

— RICHE ASSORTIMENT DE —

Fleurs et Bouquets Naturels et Artificiels

— CHOIX VARIÉ —

D'Articles de Toilette et de Fantaisie,

Parfumeries, Boites à parfums, Nécessaires à toilette, Savons, Peignes, Brosses et autres objets importés expressément pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An. Prescriptions remplies avec le plus grand soin et à des prix modérés, vu que nous ne donnons PAS DE PERCENTAGE AUX MEDECINS.

S. LACHANCE, Pharmacien,
616 Rue Ste Catherine, Montréal

Le "Monarch Rein Button"

(PATENTÉ LE 12 JUIN 1883)

L'électrotype ci-dessus démontre les avantages du "Monarch Rein Button." Il peut être ajusté instantanément, ne peut glisser, est d'une apparence élégante et plaqué en nickel.

Chaque propriétaire de chevaux doit se procurer ce "Bouton à rênes." Echantillons envoyés par la malle pour le prix de $1.00. Bon escompte accordé aux selliers Agents demandés. Bonne commission. S'adresser ;

Monarch Rein Button Co.

18 S. Canal street, Chicago Ill.

2 déc 84-3m

LIVRES de MEDECINE en ANGLAIS

Ashhurst, John—The principles and practice of Surgery, 3rd edition. Un beau volume in 8 de 1060 pages avec 555 figures, relié en toile, $6.00.

Bartholow—Treatise on Materia Medica and Therapeutics. Revised and enlarged, 5th edition, 1884. 1 beau volume gr. in-8, de 738 pages, relié en toile, $5.00.

— A treatise on the practice of medecine for the use of Students and Practitioners. 5th edition, 1884. 1 volume gr. in-8 de 936 pages, $5.00.

Flint—A treatise on the principles and practice of medecine, with an appendix on phthisis. 1 volume gr. in-8 de 1160 pages, relié en toile, $5.50.

Gray—Anatomy, descriptive and surgical. 1 fort volume gr. in-8 avec 564 gravures, relié en toile, $6.00.

Hartshorne—Essentials of the principles and practice of medecine. 5th edition. 1 volume in-12 de 669 pages avec grav., relié en toile, $2.75.

Et un grand nombre d'autres ouvrages français et anglais.

Demandez les catalogues.

J. B. ROLLAND & FILS,

12 et 14 rue St. Vincent, Montréal

Découverte Importante

DIPHTHERINE

OU

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphtherie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

La Diphtherie vaincue !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. N. LACERTE

LEVIS P. Q.

En vente chez les pharmaciens, et un dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame

Prix : 50 cts la bouteille. 6m-4m 84

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, séparées et endossées "Soumissions pour appareils de chauffage," Hamilton, Ont., seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI le 11 Décembre 1884.

Les plans et devis peuvent être vus à ce Département et aussi au bureau du Clerc des Travaux, Nouvel Edifice Public, Hamilton, le et après jeudi le 27 Novembre 1884.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portent leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de terminer les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

[Par ordre]

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 24 novembre 1884. } 3i-4d

Déménagement

ORNEMENTS D'EGLISE, STATUAIRE, IMAGERIE, Etc

MM. L. E. DESMARAIS & CIE.

ci-devant du No. 15 rue St. Laurent, ont le plaisir d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en général que, pour la plus grande commodité de leur nombreuse clientèle, ils ont transféré leur établissement au

No. 1628 RUE NOTRE-DAME

Tout près de la Côte St. Lambert, l'endroit le plus central de la ville, où ils continueront comme par le passé, la confection et l'importation de tous les objets se rapportant au culte religieux.

L. E. DESMARAIS & Cie.

N. B.—L'atelier photographique demeure sur la rue St. Laurent. 4 aout 84

E. CHANTELOUP,

MANUFACTURIER DE

CLOCHES

Pour Eglises, Colléges et Couvents

— AVEC —

Montures en Fer ou en Bois

Lampes, Suspensions et Fournitures

Pour intérieur des églises,

Eglises et Presbytères

Chauffés à la vapeur ou à l'eau chaude

BUREAU ET MAGASIN
587 et 593 RUE CRAIG

USINE :
2 à 26 rue Coté, Montréal

3m-31o 84

HABILLEMENTS

— DE —

Couverte Sauvage

POUR HOMMES

$5.00

POUR HOMMES

HABILLEMENTS en COUVERTES

SAUVAGES

$5.00

Habillement Complet

VALANT $10.00

Le Standard

CLOTHING HALL

1877 & 1879

NOTRE-DAME

P. G. MORIN,

NOTAIRE,

62 rue St-Jacques

Ci-devant de Hétu, Dumouchel & Morin.
18nov 84-1mo

MM. Augé & Lafortune,

AVOCATS

Ont transporté leurs bureaux au

No. 4 Rue St. Vincent

12 ma

CHS. E. GRATTON, L.L.B.

AVOCAT

No. 6 RUE ST-JACQUES, Montréal

Résidence, Bureau du soir, **129 rue saint-Laurent,** village Saint-Jean-Baptiste

8 mai 84-1an

AVIS

EST par le présent donné que "The Magog Textile and Print Company" fera une application à la prochaine Session de la Législature de la Province de Québec, pour un Acte l'autorisant à émettre des Débentures [illegible] Dollars, payables [illegible] pas [illegible] térêt qui pourra être déterminé alors; et pour garantie d'icelles, d'hypothéquer ses immeubles, machineries, pouvoir d'eau et priviléges, et d'émettre la balance de son "stock" ou aucune partie d'icelui comme stock de préférence, ou pour tout autre besoin.

DAVIDSON, CROSS & CROSS
Avocats des Applicants.

Novembre 10, 1884. 1m

Richard & Dion,

FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs

334 rue Amherst, Montréal.

Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-1a

AVIS

Faites remplacer vos vitres brisées, avant que le froid ne fasse son apparition. Adressez-vous chez

W. E. POTTER,

6 oct **1375 rue Notre-Dame.**

D. PARIZEAU.

—MARCHAND DE—

BOIS de SCIAGE

BUREAU PRINCIPAL :

Coin des rues Craig et St. Denis.

(En face du Carré Vig

—CLOS :—

Coin des rues Craig et St. Denis, et 430 rue Lagauchetière, près la rue St-Laurent, Montréal

Assortiment varié. Prix raisonnable. 27 fe

POUR LES MALADIES à CHEVAUX

CHAS HARRIS, ECR.,

J'ai fait usage de votre *European Liniment* dans des cas sérieux d'égratignures, et je prends plaisir à le recommander comme un article de premier choix, pouvant guérir en moins de temps qu'aucune autre préparation dont j'ai fait l'essai. C'est aussi un remède pour les écrasures et les coupures de toutes sortes, et les guérit promptement.

Votre serviteur,

J. H. KIMBALL,
Gérant de la "Montreal Horse Exchange."
30m84-1a *Grand Trunk Stockyard.*

Le Magasin de Tapis

Etabli en 1859.

Un des plus grands et anciens Magasins de Tapis du Dominion.

Tapis, Baguettes à Rideaux,
Prélarts, Abat-jour,
Rideaux, Baguettes d'escaliers,
Tapis peluché, Paillassons.

Achetez vos Tapis, etc., à l'ancienne maison et ménagez votre argent.

Le Stock le plus considérable—Les prix les plus bas—La meilleure qualité.

5 par cent d'escompte sur tout achat au comptant

JAMES BAYLIS & FILS,
4oct 84-1a 1833 et 1835 rue Notre-Dame.

O. GIROUX,

No. 458 RUE ONTARIO,

En face du Marché St-Jacque.

MAGASIN DE CHAUSSURE.—Assortiment complet.

Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-1a

POUR L'OUVERTURE DES CLASSES

COUCHETTES EN FER,
SOMMIERS,
MATELAS,
BOITES de TOILETTE
COUVERTS pour la TABLE,
CISEAUX,
CANIFS,
PEIGNES,
BROSSES,
&c., &c.

CHEZ

L. J. A. SURVEYER

1588 rue Notre-Dame

En face du Palais de Justice.
12 mai 84

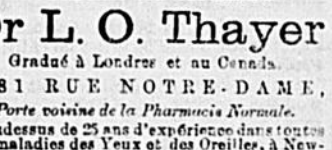

OCULISTE ET AURISTE

Dr L. O. Thayer

Gradué à Londres et au Canada.

1381 RUE NOTRE-DAME,

Porte voisine de la Pharmacie Normale.

Audessus de 25 ans d'expérience dans toutes les maladies des Yeux et des Oreilles, à New-York, Londres et Paris, et les différentes villes de la Puissance. Yeux artificiels posés sans opération. Guérison immédiate des yeux louches. 1oct-1a

Acier, Viande et Vin d'EVANS.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur notre célèbre préparation, composée des parties les plus nutritives du

Bœuf Frais, d'Acier et Vin Sherry le plus pur.

Cette composition, en elle-même est déjà un aliment et est hautement recommandée par les Médecins comme un restorateur de première classe, dans les cas de Débilité Générale, Pauvreté du Sang, Faiblesse, Fatigue, etc., et chaque fois qu'un Tonique est nécessaire.

Ce que disait "The Canadian Practitionner," Oct. 1881 : "La préparation d'Acier, de Viande et Vin par H. Sugden Evans & Cie, est reconnue être ce qu'il y a de mieux ; le jus de Bœuf frais rentre dans sa composition, elle est d'un goût délicieux et un premier Tonique

Vendue par tous les pharmaciens.

Prix, $1 la bouteille.

EVANS FILS & MASON,
(LIMITEE)

Successeur de H. Sugden, Evans & Cie.,
37 à 41 rue St. Jean-Baptiste, Montréal.
23 Front Street, Toronto, Ont.
20 nov 84-1m

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

ÇA ET LA.

Le *Quotidien* annonce que la semaine dernière madame Fidèle Vaillancourt a donné le jour à son *trente-septième* enfant.

Le conseil de ville de Québec a présenté hier, une adresse à l'hon. M. Masson, lieutenant-gouverneur de cette province.

Les brefs pour l'élection du député de Maskinongé aux Communes, viennent d'être lancés. La nomination aura lieu le 15 du courant et la votation le 22. Les candidats sur les rangs sont MM. Laflèche et A. Desaulniers.

Tous les membres de la commission d'enquête sur l'accusation du Dr Martel contre l'hon M. Mercier sont à Québec; ils travaillent à la préparation du rapport qu'ils adresseront à l'Orateur de l'Assemblée Législative.

Du haut de *La Patrie*, le Cyprien Fréchette criait, hier soir, à l'ami Dansereau qu'il venait à son secours. Nous avons hâte de voir cela! Il est déjà devancé par *La Presse*, journal né *d'une pensée de dévouement conservateur* et d'un respect outré pour le droit de propriété.

A une réunion des membres du Conseil de l'Association des artilleurs du Canada, il a été décidé que le nombre des volontaires qui prendront part au concours de Shoeburyness, l'année, prochaine, sera comme suit: 2 élèves de l'école militaire de Kingston; 2 sous-officiers ou soldat de chacune des écoles d'artillerie; 8 soldats de l'artillerie de garnison; 6 de l'artillerie de campagne et un sous-officier de la batterie A ou de la batterie B.

Le détachement sera sous le commandement du major Irwine, de la brigade de l'Ile du Prince-Edouard, avec le capitaine Curran, d'Halifax, comme adjudant. Le colonel Oswald, le colonel McDonald et le major Irwine feront choix des volontaires qui prendront part au concours.

Nouveau canal

Berlin 5—On doit présenter un projet de loi au Reichstag pour la construction d'un canal entre Hill et Brunsbuttel, sur la rivière Elbe. Les plus grosses frégates pourront passer dans le canal qui coûtera 122,000,000 de marks.

Le pont de glace

Québec, 5.—Le conseil de la municipalité de Saint-Colomban de Syllery vient d'adopter une résolution dans laquelle il déclare que le pont de glace est d'une très grande utilité pour les habitants de cette localité, pour plusieurs raisons, entre autres parce que lorsque le pont prend, ils n'ont pas à payer des taux de passages exorbitants, que le prix des provisions et du bois de chauffage est moins élevé et que le bois de construction placé dans les anses est moins exposé.

HERITAGE

Québec, 5—M. Franck Pennée, de la maison Pennée et Cie, part ce matin, accompagné de sa mère Mme Pennée, pour l'Irlande, où il va recueillir la succession d'un oncle décédé il y a quelque temps. Les heureux héritiers prennent le convoi du chemin de fer du Nord en route pour New-York, où ils s'embarqueront sur le steamer "Egypt."

Ils seront de retour probablement vers la mi janvier.

Parlement Français

Paris 5—Ferry a informé, hier, le comité de la Chambre des députés chargé du projet de loi de la réforme du Sénat, que le conseil des ministres avait décidé de soumettre de nouveau le projet de loi au Sénat et de demander l'adoption d'un plan approuvé par la commission de la Chambre. Le comité a approuvé cette manière d'agir. A la Chambre des députés le projet de loi fut ensuite adopté en entier. Le cabinet a résolu de provoquer un nouveau débat quand le projet de loi reviendra du Sénat, de manière à éviter tout malentendu.

Le Sénat a passé le vote d'urgence et a référé le projet de loi de la réforme du Sénat à un comité.

Affaires d'Angleterre

Londres, 5—A la Chambre des Communes, hier, en Angleterre, Bonnerman, secrétaire en chef de l'Irlande, en réponse à une question, si le gouvernement prendra des procédés contre les auteurs d'articles dans le *United Ireland*, excitant au crime et au mécontentement, a dit que le gouvernement connaissait les articles malicieux en question, mais qu'il était en doute sur la sagesse de donner trop d'importance à ce journal en le poursuivant. Une scène de désordre s'ensuivit

O'Brien, l'éditeur du *United Ireland*, se leva excité, et dit que le secrétaire en chef l'attaquait personnellement.

L'orateur s'interposa, déclara O'Brien hors d'ordre et demanda de passer à la question suivante.

O'Brien reprit son siège en déclarant que c'était là un nouvel échantillon de la justice anglaise.

—A la Chambre des Lords, le bill des franchises a passé en comité sans amendement. Il subira, aujourd'hui, sa troisième lecture.

—Ahmead Bartlett a donné avis qu'il appellerait l'attention de la Chambre des Communes sur les remarques inconvenantes de Bismarck au Reichstag, au sujet de Gladstone et de son cabinet.

—A Londres, un mécontentement radical se fait sentir contre le projet de rédistribution.

Les clubs des ouvriers tiennent des assemblées afin d'exprimer leur opposition à ce sujet.

Télégraphe de la Grosse Ile

Sous ce titre le *Courrier du Canada* nous donne les renseignements suivants:

Les deux premières dépêches télégraphiques de la nouvelle ligne destinée à relier la Grosse Ile à Québec, ont été transmises dans la nuit de lundi au mardi, de l'Ile d'Orléans à Québec, du bureau tenu par M. Louis Ferland, à Sainte-Pétronille de Beaulieu. L'une de ces dépêches a été envoyée à M. Gisborne, surintendant du service des lignes télégraphiques du gouvernement.

Outre ce bureau, l'Ile d'Orléans en compte trois autres, l'un à Saint-François, tenu par les demoiselles Emond; le deuxième à Saint-Jean, tenu par M. Barnard, marchand, et le troisième à St Laurent, tenu par M. Chabot.

Les paroisses de St Pierre et de Ste Famille espèrent que le gouvernement voudra bien leur faire la même faveur.

On sait que cette ligne est complètement sous le contrôle du gouvernement.

La longueur du parcours de cette ligne est de 54 milles environ: De la Grosse-Ile à Saint-François, par câble, on compte 5½ milles; de Saint-François (Argentenay,) à Saint-Pierre, il y a 29½ milles; de Saint-Pierre à l'Ange Gardien, par cable, on compte 1½ mille et 13 milles de l'Ange Gardien à Québec.

Sur la Grosse-Ile, il y a encore 3 milles dont 1½ mille par connexion téléphonique.

Les deux câbles sous-marins pèsent ensemble, environ 23 tonnes.

La connexion se fait à Saint-Pierre, sur la propriété de M. La Gagnon, un peu plus bas que l'église, et à l'Ange-Gardien elle se fait sur la propriété de Mme V Maheux.

Le contrat de la pose de cette ligne sur l'Ile d'Orléans a été donné à M. P Langlois, de la Rivière à Lafleur; M. J J Pouliot, de Saint-Laurent, a été l'inspecteur des travaux.

En avant.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer hier M. Louis Valois, Jr., qui arrivait d'un voyage d'exploration au lac Talon (Nasbonsing).

Plusieurs personnes de St-Ambroise de Kildare, de Ste-Mélanie D'aillebout, et même de St Alphonse et de St-Béatrice, dans le comté de Joliette, confiantes dans l'expérience que possède M. Valois en fait d'agriculture et de terrains agricoles, l'avaient choisi pour aller visiter ces terrains situés le long de la ligne du Pacifique Canadien, et dont on disait de si belles choses dans les journaux.

M. Valois a pu se convaincre par lui-même, durant les trois semaines qu'il a employées à parcourir ces parages, que l'on n'avait rien exagéré. Son rapport est très favorable à tout le district de Nipissing, mais particulièrement au lac Talon.

Il dit que le sol y est magnifique, le bois bien beau, et que les prix payés pour les différentes sortes de bois sont très-bons.

Le bois de corde se vend $2.15 la corde; les poteaux de clôture $7.00 du cent; les *ties* de pruche $18.00 le cent. Il y a aussi une forte demande pour les poteaux de télégraphe. Le foin se vend $20.00 la tonne, et l'avoine 50 cts. le minot.

M. Valois dit qu'un homme pauvre; tout en faisant sa terre, gagne facilement sa vie et celle de sa famille, rien qu'en vendant le bois qu'autrement il serait obligé de brûler.

Il y a encore de la place pour des milliers de colons, qui peuvent se placer avantageusement près du chemin de fer.

M. Valois a fait mieux qu'un voyage d'exploration: après s'être assuré de l'immense fertilité du sol et des avantages que le colon y trouve, il a écrit à MM. Narcisse Hêtu et Charles Grandchamp, tous deux de Ste Mélanie, lesquels sont venus le rejoindre.

M. Valois et ses deux amis se sont bâtis chacun une maison sur les lots qu'ils ont pris, avant de revenir.

Voilà un bel exemple donné aux cultivateurs en général: espérons que tous ceux qui se sentent à l'étroit chez eux, ou ceux dont les terres sont épuisées, se feront un devoir de l'imiter.

Le Rév. Père Poitras, surintendant de la mission des Pères Oblats à Mattawa, Ont, nous informe aussi qu'une colonie de cultivateurs de Ste Martine, comté de Châteauguay, se prépare à partir au printemps pour aller s'établir dans le district de Nipissing.

Honneur et succès à ces braves colons.

R. NEST.

Le Carnaval

Le comité exécutif du carnaval s'est réuni, hier, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. R W McGibbon.

M. C W Mount, le nouveau président du comité de raquette fut présenté à l'assemblée par M. Angus Grant.

M. J K White demanda lequel des clubs de glissoire recevrait des secours du trésorier exécutif.

Il fut résolu que les clubs Montréal, Tuque Bleue, Parc et Lansdowne, étaient tous pour recevoir quelque secours du comité des finances.

L'hon juge Loranger, MM. A J Corriveau et Louis Perreault, représentant le comité-est, engagent ensuite la discussion pour savoir quel devait être le partage du montant donné par les compagnies des chemins de fer.

On décida enfin que le comité de la partie est, aurait $400 et que le comité exécutif aurait $800.

Puis, le comité s'ajourne.

Le comité exécutif de l'est, a eu hier une réunion.

M. le vice-président A J Corriveau occupait le fauteuil.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. Hagar, L Perreault, L A Boyer, E St Louis, A Lionais, H Boisseau, L A Senécal, H Raza, J B Resther, et G Laflamme.

On discuta l'adoption des rapports des différents comités. Puis on donna lecture d'une lettre de l'hon. M. Carron, adressée à M. C J Coursol M P dans laquelle il donne au comité le droit d'employer l'Ile Ste Hélène pour les amusements du carnaval.

Une députation composée de l'hon. juge Loranger, M. J Corriveau et M. Louis Perreault fut nommé pour assister à l'assemblée du comité ouest et faire rapport de la décision au comité exécutif, concernant la partie est.

ENQUETE

Une enquête a été tenue, hier, sur le corps d'Ezilda Major, épouse d'Alexandre Arbour, qui est morte avant-hier, dans des circonstances pénibles Après l'audition de neuf témoins et de trois médecins, le verdict a été morte "d'enflammation de la matrice."

Chronique Locale.

Vapeur.—Il n'y avait plus qu'un seul vapeur dans le port, hier.

Sucre.—Dans l'été 1884, il nous est arrivé dans notre port 50,000 tonnes de sucre contre 18,910 tonnes en 1883.

Diner.—Les élèves gradués de la faculté de médecine du collége McGill ont eu hier un banquet annuel à l'hôtel Windsor.

Mieux.—Melle Ranger, cette jeune fille qui a été blessée accidentellement par la décharge d'un fusil de chasse, est en voie de guérison.

Bureaux.—La compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien a ouvert des bureaux au coin des rues Cathédrale et Saint-Jacques.

Religieux—Mgr de Montréal bénira, le jour de l'Immaculée Conception, l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Rachel, près du chemin Papineau.

Union Catholique—Les membres de l'Union Catholique commenceront aujourd'hui une retraite de trois jours. Les exercices se feront dans les salles de l'Union.

Mort subite—Hier après-midi, vers deux heures M. Hooper, gérant de la brasserie de Dow est mort subitement dans son bureau.

Un tour—Lorsque vous demandez une bouteille de Pain-Killer de Perry Davis et que le marchand sans se donner la peine de regarder vous répond: "Nous n'en avons plus mais nous pouvons vous donner un autre article tout aussi bon pour le même prix, c'est-à-dire 25 cts," tournez lui les talons en disant: "Bonjour, monsieur." Cet homme se préoccupe plus des deux ou trois cents de profit qu'il fait de plus, que de votre santé et de votre repos.

Sur une grande échelle—Désirant faire un commerce de manteaux sur une grande échelle j'ai réduit mes étoffes à manteaux de 20 p. c. Tous les avantages se trouvent dans l'établissement, outre le grand choix et le bas prix de la marchandise il y a aussi un tailleur de première classe attaché à ce département pour la confection des manteaux. N'oubliez aussi que le département des tweeds est la spécialité de la maison et que toute personne qui achète son tweed chez moi, la façon est au prix coûtant. Coupe garantie. G. A. Lamontagne, 633 rue Ste Catherine, vis à vis la Banque d'Epargnes, coin Jacques-Cartier.

Manuel à l'usage des nouveaux Lycées de filles

PREMIERE LEÇON

En présence de M. l'Inspecteur Têtaclaque.

La directrice—Mam'zelle Picquoiseau, dites-moi un peu ce que vous savez des commencements du monde.

Mademoiselle Picquoiseau—V'là, madame. M. Grévy fit toute sa besogne en une semaine. Le premier jour il fit l'Elysée, le second Mont-sous-Vaudrey, le troisième il bâtit ses maisons du boulevard Malesherbes, le quatrième il fit des écriteaux portant: *Logements à louer*, le cinquième il créa le billard, le sixième il fit le singe à son image, et le septième il écrivit à madame Pelouze qu'il voulait se reposer.

La directrice—Mademoiselle Faitomoule, dites-nous ce qui se passa ensuite?

Mademoiselle Faitomoule—Donc M. Grévy fit le singe à son image et puis.... et puis....

La directrice—Et puis quoi!

Mademoiselle Faitomoule—Il s'aperçut que c'était une guenon.

La directrice—Très bien. Alorsss...!

Mademoiselle Faitomoule—Alorss, il chercha un gendre et trouva Wilson.

La directrice—M. Grévy n'est-il pas adoré par toute la terre! Répondez, mademoiselle Tournepouce.

Mademoiselle Tournepouce—Oui, Madame, dans l'Inde, en Afrique, en Chine et jusque dans les contrées les plus reculées de l'Amérique. Au Mexique notamment, il est adoré sous la forme d'une bûche.

La directrice—Passons à l'histoire. Qui est-ce qui gagna la bataille de Tolbiac?

Mademoiselle Tournepouce—Clovis Hugues 1er, député de Marseille.

La directrice—Qu'est-ce que Pépin le Bref?

Mademoiselle Tournepouce—C'est l'inventeur des parapluies?

La directrice—Qu'est-ce que Jeanne Hachette?

Mademoiselle Tournepouce—Elle achète Jeanne d'Arc.

La directrice—Ne fut-elle pas brûlée?

Mademoiselle Tournepouce—Oui, d'un ardent amour pour la République.

La directrice—Passons à la mythologie. Quel est le dieu de l'éloquence, mam'zelle Faitomoule?

Mademoiselle Faitomoule—C'est M. Waldeck-Rousseau.

La directrice—Le dieu de la médecine?

Mademoiselle Faitomoule—M. Paul Bert.

La directrice—Mademoiselle Picquoiseau, conjuguez-moi le verbe aimer.

INDICATIF PRESENT.

Mademoiselle Picquoiseau.—

J'aime M. Jules Ferry;
Tu aimes l'inspecteur d'Académie;
Il aime les institutrices laïques;
Nous aimons la république;
Vous aimez les petits cadeaux;
Ils aiment toucher de la monnaie.

La directrice.—Citez-moi des vers de Corneille.

Mademoiselle Picquoiseau.—

Sachez que mon Arthur se pique
D'être un merveilleux baryton;
Car malgré son joli physique,
Il fait souvent de la musique
Avec son cornet à piston.

La directrice.—Melle Finemouche, pouvez-vous nous réciter des vers de Racine.

Mademoiselle Finemouche.—

Le bel instituteur des filles
Que ce monsieur de Fénelon!
Il parle de messe et d'aiguilles
Et ce n'est qu'un sot tout au long.
Concerts, bals, chansons nouvelles,
Nous instruisent mieux que cela.
Tra la la la, les demoiselles,
Tra la la la, se forment là.

La directrice.—Bravo, mademoiselle! M. l'inspecteur d'Académie Têtaclaque vous accorde une sortie de faveur; vous pourrez ne rentrer qu'à minuit et demi.

La directrice.—Nous allons continuer par l'histoire naturelle. Mademoiselle Tournepouce nous dira quelles sont les transformations de la grenouille et du têtard.

Mademoiselle Tournepouce.—Ce qui diffèrencie la grenouille du têtard.

Mademoiselle Faitomoule.—Têtard! tais ton bec!

Mademoiselle Picquoiseau.—Tête à claques!

La directrice.—Mesdemoiselles, la paix, je vous prie, voici le maître de danse. En place pour danser le pas du *crocodile en grève*. Il faut jouer des flûtes au son du violon.

DEUXIEME LEÇON.

La directrice.—Combien de grandes mers en Europe?

Mademoiselle Dindoie.—Trois. L'Océan, la Méditerranée et la mère Grévy.

La directrice.—Citez-moi d'autres mers plus petites?

Mademoiselle Dindoie.—La mer Blanche, la mer Noire, la mer des Marmara et la mère de Marguerite.

La directrice.—Quelles côtes baigne cette dernière mère?

Mademoiselle Dindoie.—Elle baigne les côtes de sa fille et les siennes quelquefois.

La directrice.—Quel est le plus beau département de France?

Mademoiselle Dindoie.—C'est le Jura où se trouve Mont-sous-Vaudrey.

La directrice.—Citez-nous quelques produits de ce département.

Mademoiselle Dindoie.—M. Grévy et le fromage de Gruyère.

La directrice (d'un air digne)—Mesdemoiselles, bien que M. Grévy vienne du Jura, tous les départements peuvent le revendiquer comme président. On dit que pour économiser ses frais de représentation, il ne met les pieds nulle part,—c'est une erreur;—il les a mis dans notre Manche à Cherbourg, et dans la Marne à Sainte-Menehould.

La directrice—Connaissez vous votre géographie? mademoiselle Faitomoule.

Mademoiselle Faitomoule-Certainement, madame.

La directrice—Où se trouve la ville de Gênes?

Mademoiselle Tournepouce—Dans un endroit où les filles s'ennuient.

La directrice—Quelles sont les villes que vous préférez?

Mademoiselle Tournepouce—Moka, Rome et Cognac..

La directrice—Abandonnons un instant la géographie et passons à l'histoire. Parlez-nous d'Attila, mademoiselle Léveillée.

Mademoiselle Léveillée—Attila, sans préférence, étant roi des Huns et des autres, fut attaqué par Mérovée, à la tête de ses gardes nationaux, appelés *Francs*, parce que leur solde était de vingt sous par jour.

La directrice—Que se passa-t-il à Reims sous Clovis.

Mademoiselle Léveillée—Sous Clovis, la fabrication du pain d'épice était déjà très florissance. Lors du pillage de cette ville, un pauvre soldat anarchiste qui n'avait pas mangé depuis trois jours, poussé par Louise Michel, vola un paquet de *nonnettes* à la vanille. Mais un calotin appelé saint Remy le dénonça à Clovis qui, sans pitié, lui mangea le nez en disant: "Qu'il te soit fait ainsi que tu as fait au pain d'épice de Reims."

La directrice—Remarquez, mesdemoiselles, que sous la république Clovis eût été mis pour ce fait en non-activité par d'emploi. Passons à Dagobert, ce roi peu scrupuleux qui empruntait deux sous à son orfèvre pour se faire la barbe. A votre tour, mademoiselle Dindoie.

Mademoiselle Dindoie—

C'est le roi Dagobert
Qu'a mis sa culotte à l'envers..

(*A Continuer.*)

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. James Steel manufacturier de meubles, No 1908 rue Notre-Dame, paraissant sur notre 1re page.

7j—1fpm.

On Demande

A emprunter de $6,000 à $10,000, pour huit à dix ans. Garanties de première classe. S'adresser par lettre à L. A. CARON, P. O. 985, Montréal. 11 oct

DEMANDE

Un monsieur muni de bonne recommandation et connaissant bien le plein chant, désire avoir une place comme maître chantre dans une église de cette ville. S'adresser par lettre à C. E. L. D., Bureau de *L'Etendard*. 29n

PERDU

Une petite CHIENNE à long poil blanc avec quelques taches jaunes, d'environ huit pouces de hauteur. La remettre au Recorder. 2i

Chef de Musique, Maître de Chapelle

Monsieur marié, 34 ans, désire emploi de chef de musique ou maître de chapelle. Il peut très bien conduire un moulin à scie et offre les meilleures références. Ecrire "J H," *L'Etendard*. 1sem-tendard

Forgeron demandé

Un Bon FORGERON trouverait de grands avantages au Nominingue, où il pourrait acheter à bonnes conditions un lot près du village, de manière à cultiver tout en exerçant son métier. S'adresser au

REV. PÈRE MARTINEAU,
Nominingue, Canton Loranger.
30s

A VENDRE

A bon marché, un sleigh a deux siéges. S'adresser à

GOULET FRERES,
29 nov-1no — 84 rue des Allemands.

AVIS.

Les soussignés donnent avis qu'ils demanderont à la Corporation la permission de tenir un Rond à Patiner sur la rue Chatham, près de la rue St-Joseph.

3 dec-41 — TARDIF & CIE.

Résidence de Campagne

Le soussigné offre en vente une magnifique propriété, dans le village de St-Jérôme, consistant en sept arpents de terre environ, limité par la rivière, et complantés d'arbres fruitiers, et un beau Cottage. Le site est superbe. Conditions extrêmement libérales.

B. A. T. DEMONTIGNY,
27s-1no — Recorder.

VENTE ACTIVE

Les réductions de prix importantes que nous avons faites sur notre stock, en vue de l'écoulement complet de nos marchandises, nous attirent chaque jour une foule de plus en plus considérable.

Profitez de cette occasion unique.

COSTUMES De Raquettes

Nous sommes en mesure de confectionner tous les costumes de raquettes des clubs de la ville et des clubs étrangers.

Des contrats passés avec des confectionneuses nous permettent de les vendre à beaucoup meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Costumes........Club Le Trappeur
" .... " Le Canadien
" .... " Montréal
" .... " St. George
" .... " Athletic
" .... " Emerald

Et costumes des différentes glissoires.

Aussi immense assortiment d'habillements de fantaisie pour dames.

Tuques, Ceintures, Bas en très grande variété.

Nous en faisons une spécialité cette saison.

BOISSEAU FRERES,

235 & 237 RUE St-LAURENT
2 dec-31

Soumissions Demandées

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au Rev. Edm. Grenier, Curé de la Paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Bécancourt, Comté de Nicolet, seront reçues jusqu'au 24 Décembre courant inclusivement, pour la réparation de l'Eglise de la dite paroisse, et la construction d'une nouvelle Sacristie.

Les plans et devis seront visibles au Presbytère de la dite paroisse aux heures ordinaires de bureau.

Les Syndics de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Bécancourt ne s'engagent à accepter aucune soumission.

JOS. U. BEAUCHESNE,
1d-4d-91 — Prés. des dits Syndics.

Nouveau Fer a Repasser

BREVETS DU CAPT. CHAGNON.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale de 1884.

La plus belle invention du siècle. Ce fer se chauffe sur une lampe ordinaire ou sur un bec de gaz. Rien de plus économique.

Chaque fer à repasser.......... $1 50
La lampe.......................... 0 50

On demande des agents dans toute Puissance.

J. U. FOUCHER,
Seul propriétaire,
710 rue St. Catherine, Montréal. 3m-1ms

Un NOUVEAU PARFUM

Des PLUS SUAVES et des PLUS EXQUIS

Tiré de la Fleur. Le plus délicat et le plus en vogue.

Vendu par tous les Pharmaciens. Prix 75 centins.

DAVIS & LAWRENCE CO.
SEULS AGENTS.
27 o 84 — MONTRÉAL

PAIN-KILLER DE PERRY DAVIS

TOUJOURS PRET

A SOULAGER LES DOULEURS

L'Ancien Pain-Killer,

Le seul et véritable remède contre les douleurs internes ou externes.
27 oct

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 6372.

Elzéar Bouthillier, demandeur, vs Elzéar Payette, défendeur.

Le 15ième jour de Décembre 1884, à 8 hrs de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 149 rue St-Martin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.

Conditions argent comptant.

A. BOUCHÉ, H.C.S.

Montréal, 5 décembre 1884.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal—Cour de Circuit.—No. 5409

Elzéar Bouthillier, demandeur, vs Frs Xavier Dépatie, défendeur.

Le 15ème jour de décembre 1884, à 9 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No 832 rue Ste-Catherine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions, argent comptant.

A. BOUCHE, H.C.S.

Montréal, 5 décembre 1884.

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra.

Petite Télégraphie

Philadelphie 5—Richard Bracken nationaliste irlandais, vient d'hériter d'un oncle du Brésil, d'un million de piastres.

Londres 5—Le vapeur *Tynemouth*, allant de Savannah à Bremen s'est échoué hier sur l'île Terschelling. Il se brise rapidement.

New-York 5—Les pertes occasionnées par le feu aux Etats-Unis et au Canada sont de $110,000,000.

San Antonio 5—Le général Larkin Smith, vétéran de la guerre du Mexique et général de l'armée confédérée, est mort.

Londres. 5.—La Reine et la duchesse d'Albany vont passer l'hiver à Cann.

Tamatave, 5.—Les négociations sont réouvertes entre les Français et les Hovas.

La Statue de sir G. E. Cartier

Ottawa 5—A onze heures ce matin, la statue de sir George Etienne Cartier a été placée sur son piédestal. Quoique la chose n'eut pas été annoncée, un grand nombre de Canadiens-français se trouvaient présents. La statue a été recouverte aussitôt après avoir été examinée par les personnes présentes. Sir Hector Langevin était au nombre des spectateurs.

La France et la Chine.

Paris 5—Le général DeLisle, télégraphie qu'un décret impérial a été affiché, excitant les habitants à empoisonner les Français. Il a été émané sur l'ordre du Vice-roi de Kwang Tung.

Londres 5.—On s'est aperçu que des navires que l'on croyait être à charger des *provisions chargeaient* des munitions de guerre pour la Chine.

EXECUTION CAPITALE

Owen Sound 5—Cook Peets trouvé coupable d'avoir empoisonné sa femme, il y a un an, dans le canton Arkmésia, a été pendu ce matin à 8 heures. Tous les efforts de son avocat, pour faire commuer la sentence, ont été inutiles. Tout le temps qui a précédé son exécution et de fait depuis son arrestation, le condamné a toujours été calme. Durant la nuit dernière, il a parlé avec ceux qui se trouvaient dans sa cellule et chaque fois qu'il était question du meurtre, il a déclaré qu'il était innocent de ce crime.

A huit heures moins trois minutes, ce matin, la porte de la prison s'ouvrit et le condamné accompagné de deux ministres et des officiers de la prison, se dirigea vers l'échafaud. Il était très-calme. Il se plaça sur la trappe et pendant que le bourreau lui passait le nœud coulant, il tourna la tête à gauche, et on le vit trembler. A huit heures Cook Teets était lancé dans l'éternité. La mort a été presque instantanée. Quinze minutes après le corps était remis au coroner et une enquête avait lieu.

ARRESATION.

Le grand connétable Bisonnette a fait hier les arrestations suivantes:

Trefflé alias J. B. Lépine pour avoir volé $29 en billets de banque à J. L. Ouimet.

Siméon Lespérance, âgé de 20 ans journalier de la ville de Longueuil, pour avoir commis un assaut indécent sur la personne de Marie Grimard.

Pierre Charais, refus de donner le nécessaire à sa femme.

trop vite.

Un nommé Napeléon Gimard avait loué un cheval hier soir de M. Vadeboncœur; Vers dix heures, ayant terminé sa course il remit le cheval à son frère Joseph Gimard pour aller le mener chez Vadeboncœur. Gimard s'amusa au contraire, à courir avec le cheval et le surmena. Le détective Gladu qui passait sur la rue Ontario aperçut le cheval qui allait à très grande vitesse. Il prit le cheval, fit débarquer les gens qui étaient dans la voiture, et le conduisit au propriétaire. Il fit en même temps l'arrestation de Gimard qui fut condamné ce matin par le Recorder à $5 ou un mois.

COUR SUPERIEURE.

On a commencé ce matin en Cour Supérieure, sous la présidence de son honneur le juge Papineau, les causes de la Banque d'Hochelaga.

Il y a quelque temps cette banque obtenait jugement pour $4,000, contre le "Pioneer Beet Root Sugar Co.," qui maintenant est en liquidation.

La compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de payer ce montant et maintenant la banque poursuit 12 personnes quelle prétend être des actionnaires de cette compagnie. Ces personnes déclarent qu'elles ne sont pas, et qu'elles n'ont jamais été des actionnaires de cette compagnie, qu'elles n'ont jamais été liées directement dans les affaires de la compagnie et refusent de payer parconséquent le montant du jugement.

Chiniquy

On nous écrit d'Hochelaga:

C'est Hochelaga qui, par ce temps-ci, a l'honneur d'entendre le vieil Apostat. Non pas dans l'église protestante du quartier comme l'ont annoncé certains journaux, mais dans une église abandonnée. Car, il est notoire, qu'à Hochelaga comme ailleurs, les protestants qui se respectent ont honte de Chiniquy tout comme les catholiques.

La garde civique le protège!

Si les 30 hommes de police règlementaires ne suffisent pas, les étudiants en médecine se feraient un plaisir d'escorter Chiniquy!

Dimanche soir, Chiniquy trouvait que son charretier lui demandait trop cher. Il ne devrait pourtant pas y regarder de si près, quand moyennant $2.00 il a l'honneur d'évangéliser Hochelaga, ou bien M. Brown, maitre de poste du quartier, n'aurait pas dû refuser l'invitation chiniquiste de passer le chapeau, ou bien encore les charretiers devraient ne rien exiger pour prix de leur course, quand ils ont l'avantage de conduire un pareil individu!

Mardi soir, c'était plus drôle encore Le vieux suisse en était à dire que "si les Catholiques s'appellent les enfants de Dieu, nous, les Protestants, nous sommes les enfants de la lumière," quand, tout-à-coup, hasard significatif, le tuyau du poêle se détache, tombe, et une suie abondante aveugle les assistants. "Tout de même, remarqua quelqu'un, c'est une lumière *ben sale*"!! "*et ben noire y-tout*," fit un autre!...

Questions au chef de Police ou au comité de Police.

Chose à peine croyable, il semble que M. Chiniquy envoie au bureau de police le programme de ses causes évangeliques, car s'il doit aller dans telle ou telle *mitaine*, le sergent de police est deux ou trois jours à l'avance notifié de s'y rendre *en force*

S'il prenait envie à n'importe quel gueulard de parler dans une salle ou église et d'y insulter aux sentiments et aux idées patriotiques ou religieuses d'une partie notable des citoyens, le chef de police se croirait-il obligé d'envoyer des hommes le protéger?

Si au lieu d'insulter les catholiques il insultait le corps de police ou son chef, est-ce que les sergents et "policemen" présents auraient ordre de protéger ou d'incarcérer cet insulteur public?

Quand dans un hôtel un ivrogne injurie la compagnie présente est-ce qu'on ne le loge pas au poste, au lieu d'empêcher les gens de lui répondre et de le mettre au silence!

Si la chose continue, il sera bientôt convoqué une assemblée publique des contribuables, pour voir aux moyens à obvier à ces désordres.

UN CITOYEN.

CAUSE LYNAM.

L'assemblée de parents qui devait avoir lieu lundi prochain, d'après l'avis du juge Jetté, a été remise à mardi vu que le jour fixé, est un jour de fête légale.

FAUX PARLEMENT

Les membres de l'opposition du Faux Parlement voudront bien se rappeler que le caucus du parti aura lieu demain, samedi soir, à 8 hrs, dans la petite salle du Mechanic's Hall.

ENFANT MORT

Un individu est venu au poste de Police No 10, hier soir, avertir les constables qu'il avait trouvé le corps d'un enfant mort dans un champ au coin des rues Dorchester et Guy. Le coroner a été notifié et le corps a été transporté à la morgue.

RETROUVE.

La pièce de coutil volée hier par Mathilda Dovonie et dont on ne connaissait pas encore le propriétaire a été reclamée par Mess. Desmarteau et frères. La pièce de coutil en question porte la marque de leur magasin.

REUNION

La réunion annuelle de la société protectrice des immigrants aura lieu lundi prochain. Pendant les douze mois qui viennent de s'écouler 240 femmes ont été reçues à la maison de refuge, et la plupart d'entre elles ont obtenu de l'emploi.

La rareté des servantes est telle que ces immigrantes trouvent facilement à se placer.

Distribution de prix

La distribution des prix du régiment des "Royal Scott's" a eu lieu hier.

Il y avait au moins 150 membres du régiment qui assistaient à cette distribution, presque tous en uniforme.

Les prix furent donnés par le lieutenant-colonel Caverhill, qui adressa aux militaires quelques paroles, pour les féliciter de leurs succès.

Action contre la Cie de coton d'Hochelaga.

Une action a été intentée ce matin par M. Théophile Fortier, pour un montant de $100 contre la Cie de coton de M. Victor Hudon, située à Hochelaga. La fille du Demandeur, se serait infligée parait-il, de graves blessures corporelles par l'explosion d'un tuyau d'eau bouillante.

MM. Globensky et Poirier occupent pour le demandeur.

Témoignage d'estime

Le sergent quartier maître Deacon, des Royaux, vient d'être l'objet d'un témoignage d'estime de la part des membres de la compagnie D, dans laquelle il avait occupé le grade de sergent durant plusieurs années.

Le sous-lieutenant W McGibbon, lui présenta, au nom de ses amis une magnifique photographie, les représentant tous avec leur sergent.

Le sergent quartier maître Deacon répondit à cette marque de sympathie avec beaucoup d'habileté et de succès.

Fête de charité chez M. S. Carsley

Comme par les années passées, M. Carsley a réuni, mercredi soir, tous les petits garçons et toutes les petites filles pauvres de la ville, et leur a donné un splendide souper. La fête a eu lieu dans la salle Weber, et l'éclat en a été rehaussé par les accords de la musique; tant vocale qu'instrumentale, et par la présence d'un grand nombre de nos concitoyens les mieux connus.

La chaise présidentielle était occupée par M. George Young qui, dans un discours fort approprié à la circonstance, a donné de sages avis aux petits garçons, leur a vanté l'honneur de leur condition et signalé les moyens qui les aideraient à s'ouvrir un chemin dans l'avenir.

Après un duo exécuté par les demoiselles Powell, et "The Old Brigade" chanté par M. Bastien, le révérend G H Wells parla à son tour.

Puis MM. Bates et Beauchamp, accompagnés de vocalistes costumés en militaires; exécutèrent un duo intitulé: "Carsley's Dry Goods Guards." M. Dwery, accompagné par les variations de M. Warren sur sont concetina, chanta "Poor Old Joe," Mais la chanson qui causa le plus de sensation fut celle-ci: "Give me a man with an honest heart."

Enfin, ce fut le tour de Mr. Carsley lui-même qui prit la parole au milieu d'un véritable tonnerre d'applaudissements. Il dit sur ton paternel aux petits garçons et aux petites filles quels étaient leurs devoirs dans leur condition présente, et leur recommanda surtout l'honnêteté. Puis il les congédia, mais non sans avoir fait don à chacun d'eux d'un assortiment complet de vêtements de dessous, avec en sus un fichu pour les garçons et un nuage pour les filles. Et l'on se sépara en chantant l'hymne national.

Le souper avait été préparé par les jeunes dames de l'établissement de M Carsley, et tous les détails en avait été parfaitement anénagés.

COUR DU RECORDER

5 décembre.

Sous la présidence de M. le Recorder de Montigny.

13 prisonniers ont comparu ce matin en cour du Recorder.

Patrick Higgins, 34 ans, ivresse, $5 ou 1 mois.

Joseph Guimard, 20 ans, avoir surmené un cheval, $5 ou 15 jours.

Mary Dixon, 72 ans, ivresse, $5 ou 2 mois.

F McKinnon, 32 ans, ivresse, $2 ou 8 jours.

John McElroy, 27 ans, ivresse, $5 ou un mois.

Edmond Shea, 27 ans, ivresse sur la rue, $2 ou 8 jours.

Patrick Murphy, ivresse et désordre, $10 ou 3 mois.

Robert Power, 22 ans, pour avoir flâné étant ivre, $10 ou 3 mois.

James Burke, 21 ans, flânant et obstruant le passage, $10 ou 1 mois.

Francis Cramp, 25 ans, vol de viande, $10 ou un mois.

Ces autres prisonniers ont été acquittés, et d'autres dont leur procès ont été remis demain.

POUR RIRE

Lu sur le prospectus d'un professeur de ventriloquie, qui dresse des phénomènes pour les foires de Saint-Cloud et autres lieux:

Pour apprendre:

1o à faire l'âne........ 3 fr. 50
2o à faire le cochon..... 5 fr. 50

Ce n'est pas cher!

∴

Au régiment:

—Fusilier Bridoux, vous me ferez huit jours de consigne.

—Mais, sergent....

—Pas d'observation! Ça vous apprendra à empoisonner vos punaises.

—Mais, sergent....

—Pas d'observation! Figurez-vous que toute la chambrée en fasse autant...

—Eh bien, sergent?...

—Alors, il ne resterait plus que les sergents pour les nourrir!

Bridoux, convaincu, soupire en baissant la tête.

DECES.

Le 5 courant, Théophile Lacroix à l'âge de 30 ans.

Les funérailles auront lieu Dimanche le 7 courant à 2 heures p. m.

Le convoi funèbre partira de sa résidence No 132 rue St. Albert, village St. Gabriel.

Amis et connaissances sont respectueusement invités d'y assister.

—A St Antoine, Rivière Chambly, le 3 courant, Jean Marie Narcisse Archambeault à l'âge de 75 ans 9 mois et 21 jours.

Tuques, Ceintures et Bas.

Tuques pour messieurs
Tuques pour dames
Tuques pour enfants
Bas longs pour messieurs
Bas longs pour dames
Bas longs pour enfants

Chez S. CARSLEY.

Les amateurs de la raquette trouveront l'assortiment le plus considérable de Tuques, Ceintures et Bas chez

S. CARSLEY.

Tuques de toutes couleurs, unies, de fantaisie et rayées. Le plus bel étalage que l'on puisse voir, Aussi Ceintures et Bas de différentes couleurs, chez

S. CARSLEY.

Les commandes des clubs sont remplies avec le plus grand soin et promptement. On a toujours en magasin des échantillons des Tuques, Ceintures et Bas portés par les différents clubs, chez

S. CARSLEY.

Les messieurs, dames et enfants sont invités à venir examiner notre assortiment de Tuques Ceintures et Bas avant de faire leurs achats. On verra que ces articles sont dans les derniers goûts, sous le rapport des couleurs et de la forme.

S. CARSLEY.

PARAPLUIES

Le magasin de parapluies par excellence est celui de

S. CARSLEY.

Le plus bel assortiment de parapluies qu'il y ait en Canada est celui de

S. CARSLEY.

Parapluies vendus à des prix variant de 25c à $25 chez

S. CARSLEY.

On recouvre les parapluies qui valent ensuite autant que des articles neufs.

Parapluies réparés dans les derniers goûts chez

S. CARSLEY.

Parapluies confectionnés sur commande, pour son propre usage, ou pour être offerts en cadeau chez

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Second bloc à l'ouest de l'Eglise Notre-Dame

VALANT LEUR PESANT D'OR

Ne soyez pas trompés, voyez à ce que vous ayez les véritables PILULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressément pour les maladies ci-haut mentionnées; et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

Chronique Locale

Personnel—L'hon juge Mousseau, de Rimouski, est en cette ville, et a siégé, ce matin, à l'ouverture de la cour de Circuit.

Retour—Le Révd Père Poitrois O M I., surintendant des missions de la Mattawa était à Montréal hier. Il parle avec éloge des cantons qu'il a visités.

Feu—Un commencement d'incendie s'est déclaré vers dix-heures et demie hier soir au coin des rues St-Pierre et St-Paul. Pas de dommages.

Saisie-arrêt—Ce matin, M. Kavanagh a lancé un bref de saisie-arrêt contre M. Alex Beator, membre de la société Beator et Knox, entrepreneurs, pour un montant de $1,054.

Pianos.—1 piano Hallet et Davis, quatre coins ronds $140; 1 piano carré (comme neuf) $150; 1 piano Christie et Son, N.Y., $175; 1 piano carré petit format, $50; 1 piano carré, petit format, $40; 1 Steinway quatre coins ronds (presque neuf); 1 Chickering à queue (à coûté $1200) pour $450. Aussi plusieurs bons pianos d'occasion à louer à des prix modérés chez Lavigne et Lajoie No 1657 rue Notre-Dame.

28 nov.-8i

Stations de pompes—Les diverses stations de pompes ont reçu, ce matin, leurs voitures d'hiver.

Triduum.—Le *Triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, commencera à 7½ hrs., ce soir dans les salles de l'Union Catholique.

Température—La belle température que nous avons depuis quelques jours a eu pour effet de faire fondre le peu de neige que nous avions ce qui a mis nos chemins dans un bien triste état.

Réception—M. Arthur Renaud le professeur du club "des Montagnards" a reçu, hier soir, tous les membres de cette association. On passa une veillée des plus agréables, pendant laquelle il y eut force discours et chansons.

Boutiques—Nous apprenons avec plaisir qu'on se propose de démolir toutes les petites boutiques qui avoisinent l'Eglise Bonsecours. On ne pouvait avoir une meilleure idée. C'est un coin qui avait besoin d'améliorations.

Arrestation—Le constable Champagne, à la recherche depuis quelques jours d'un nommé George Hanland, accusé de parjure, a fait l'arrestation ce matin, à la cour d'Enquête où l'accusé venait de servir de témoin dans une certaine cause

Feu.—Le constable Broomfield qui était vers les dix heures hier soir de faction sur la rue St-Paul, découvrit que le feu ravageait l'intérieur du magasin de fer de MM. Seybold et Cie., 491 rue Saint Paul. Il s'empressa de donner l'alarme à la boîte 7. Les pompiers arrivèrent aussitôt et constatèrent que l'incendie avait déjà envahi les deux premiers étages du magasin, il se mirent donc à l'œuvre et après 1 hr de travail assidu ils purent se rendre maître des flammes non sans que ces dernières eûrent causées des dégâts considérables au fonds de commerce. L'incendie parait avoir été causé soit par un poêle défectueux ou une boîte de cendres chaudes placés trop prêt du mur.

Les pertes sont d'environ $2,000 entièrement couvertes par l'assurance.

—Un usage plus ou moins prolongé des Amers Canadiens du Dr N Lacerte, guérit sûrement la dyspepsie des tuberculeux ou consomptifs, et, par conséquent, la dyspepsie ordinaire, qu'elle soit aigüe ou chronique.

—Si vous voulez vous procurer de belles et riches fourrures, voyez chez Hubert et Comtois leur assortiment de manteaux, capots, casques, manchons, capeline, collerettes, etc, etc, est réellement des mieux choisis et des plus assortis. On répare les vieilles fourrures.

HUBERT & COMTOIS,
j6l-28n — 685 rue Ste Catherine.

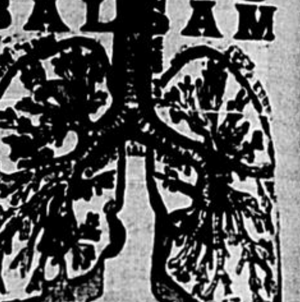

ALLEN'S LUNG BALSAM

LE REMÈDE POUR GUÉRIR LA

Consomption, la Toux, les Rhumes,

L'ASTHME, LE CROUP,

Et toute Affection de la Gorge, des Poumons et des Organes Pulmonaires.

PAR SON USAGE SUIVI,

LA CONSOMPTION A ÉTÉ GUÉRIE

Lorsque d'autres remèdes et Médecins n'avaient pu effectuer la guérison.

Recommandé par les Médecins, Ministres et Gardes-Malades; en un mot, par tous ceux qui en ont fait un essai raisonnable. Il *soulage infailliblement*.

Comme Expectorant il n'a pas d'égal

L'enfant le plus délicat peut le prendre sans danger. Il ne contient pas d'OPIUM sous aucune forme.

La manière de s'en servir accompagne chaque bouteille.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Mères et Nourrices

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre Sirop Calmant ou Cordial offert pour les maladies des enfants.

Le Sirop des Enfants du Dr. Coderre est préparé avec soin, suivant la formule du Dr. Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

Le Sirop de Coderre est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

Le Sirop de Coderre est parfaitement sur et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

Le Sirop de Coderre est exempt de tous repos ou de substances désagréables.

Le Sirop de Coderre guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

Le Sirop de Coderre guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition. 8juil-1m

E. GELINAS,

Ci-devant au No. 18 rue Gosford, informe sa pratiques et le public en général qu'il a transporté son MAGASIN DE CHAUSSURES au No. 20 RUE SAINT-LAURENT.

Attention toute spéciale pour l'ouvrage à commande, et à bas prix.

M. E. GELINAS ayant servi comme contre-maître chez M. J. D. Peltier, et chez M. Boivin, se trouve par le fait en état de donner satisfaction aux plus difficiles. Des cuirs de première qualité seulement sont employés pour la confection. Un essai est respectueusement sollicité.

E. GELINAS,
2 oct — 20 rue St-Laurent.

Amers Canadiens.

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

PRÉPARÉS PAR LE

Dr. N. LACERTE

LEVIS, P. Q.

En vente chez les pharmaciens, et au dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame. 50 cts. la bouteille

IMPRIMERIE

— DE —

L'ETENDARD

Impressions de LUXE et de COMMERCE

MATERIEL NEUF

CARACTERES NOMBREUX ET VARIÉS

PLACARDS

DE TOUTES SORTES

TETES DE COMPTES,
FACTUMS,
LIVRES BLANCS
BILLETS,
CARTES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES,
LETTRES FUNERAIRES
Etc., Etc., Etc.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

UNE SPECIALITE POUR LES OUVRAGES DE LUXE

IMPRESSIONS

En Plusieurs Couleurs d'un Fini Supérieur.

L'ETENDARD
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR.
Imprimé par PRENDERGAST & CIE,
EDITEURS ET PROPRIÉTAIRES.
Bureaux de l'Administration et de la Rédaction: 37 rue St. Jacques.
MONTREAL